



**OPERATION DE RETRAIT DES MATERIAUX
CONTENANT DE L'AMIANTE
DU REFUGE D'ARLET
- propriété du Parc national des Pyrénées –
Commune de Borce – Pyrénées Atlantiques
- avis de marché –**



DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

mardi 14 septembre 2021 à 17 heures



AVIS DE MARCHE

REHABILITATION DU REFUGE D'ARLET - propriété du Parc national des Pyrénées –

TRAVAUX DE RETRAIT DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE

Commune de Borce – Pyrénées Atlantiques
www.pyrenees-parcnational.fr

Pouvoir adjudicateur

Nom, adresses et point de contact :

Parc national des Pyrénées
Secrétariat général
Villa Fould
2, rue du IV septembre
65000 TARBES

Contact :

Yves HAURE
Secrétaire général du Parc national des Pyrénées
yves.haure@pyrenees-parcnational.fr
www.pyrenees-parcnational.fr – espace marchés publics

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires doivent être sollicitées :

Parc national des Pyrénées
Secrétariat général
Monsieur Jérôme LE SOUDER
Technicien infrastructures
Villa Fould
2, rue du IV septembre
65000 TARBES
Mobile : 06 08 35 71 89
E-mail : jerome.lesouder@pyrenees-parcnational.fr
www.pyrenees-parcnational.fr – espace marchés publics

Renseignements techniques auprès de la maîtrise d'œuvre :

JCONSULTANT
M. Jérôme CRAMPE
38 Bld Henri IV
65000 TARBES
E-mail : jerome.crampe@jconsultant.fr

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :

Parc national des Pyrénées
Secrétariat général
Villa Fould
2, rue du IV septembre
65000 TARBES

Type de pouvoir adjudicateur : Etablissement public administratif

Objet du marché

Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

**Opération de retrait de matériaux contenant de l'amiante du refuge d'Arlet
– propriété du Parc national des Pyrénées -**

L'avis concerne un marché public.

Type de marché : Travaux
Division en lots : Non
Des variantes seront prises en considération : non.
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.
Durée en mois : deux mois en 2021

Procédure

Type de procédure : Ouverte

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

Renseignements d'ordre administratif

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 2021 -10

Langue officielle : français.

Documents non payants.

Date limite de réception des offres : mardi 14 septembre 2021 à 17 heures

Fait à Tarbes, le mardi 31 août 2021

© Parc national des Pyrénées



**Cahier des charges valant CCTP
- opération de retrait
des matériaux contenant de l'amiante -**



**REFUGE D'ARLET
PARC NATIONAL DES PYRENEES**





Refuge d'Arlet – propriété du Parc national des Pyrénées

Sommaire

I.	CONTEXTE DES TRAVAUX	3
1.	PRESENTATION	3
2.	LOCALISATION	3
II.	MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE.....	4
1-	Dossier technique amiante	4
2-	Caractéristiques des matériaux détectés :	4
III.	CONTRAINTES DES TRAVAUX	6
3.	ACCES ET TRANSPORT	6
4.	DESCRIPTIF DES TRAVAUX.....	6
5.	PRESCRIPTIONS SPECIFIQUES.....	7
a.	Cloisonnement et sécurisation du périmètre de désamiantage.....	7
b.	Installation d'une base de vie	7
c.	Neutralisation des réseaux.....	7
d.	Travaux de désamiantage.....	7
IV.	PLANNING ET DELAIS	9
V.	HELIPORTAGES.....	9
VI.	HEBERGEMENT ET RESTAURATION	9
VII.	CONTENU DE L'OFFRE	9
VIII.	CRITERES DE NOTATION DES OFFRES.....	9
IX.	VISITE DU SITE.....	10
X.	DATE DE REMISE DES OFFRES	10
XI.	RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES.....	10

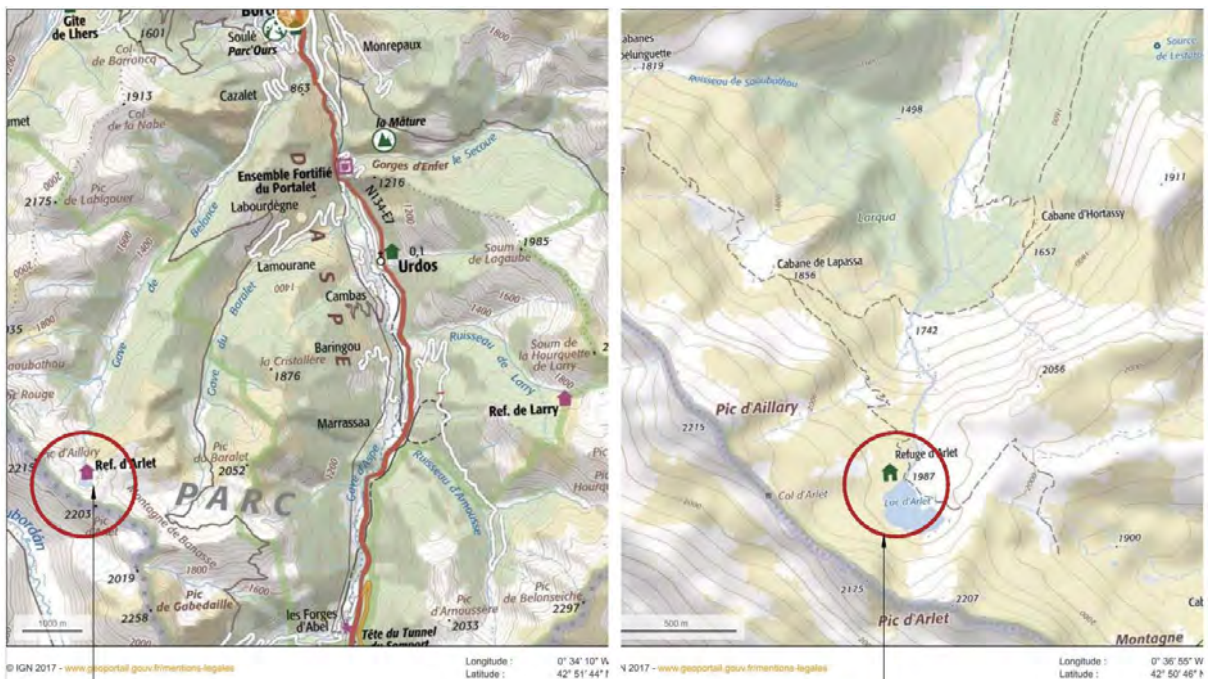
Refuge d'Arlet – propriété du Parc national des Pyrénées

I. CONTEXTE DES TRAVAUX

1. PRESENTATION

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de réhabilitation complète du refuge d'Arlet, propriété du Parc national des Pyrénées, programmée en 2022. Les travaux de désamiantage sont exécutés en avance de phase.

2. LOCALISATION



Refuge d'Arlet – propriété du Parc national des Pyrénées

II. MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE

1-Dossier technique amiante :

Le dossier technique amiante du 09/07/2021 fait apparaître des matériaux contenant de l'amiante en divers endroits :

1.1. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il a été repéré :

- des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse en laboratoire :

Plaques minces (Extérieur - Toiture)

Plaques épaisses (Extérieur - Toiture; Rez de chaussée - Local technique)

Panneaux et plaques (Sous-Sol - Vide-sanitaire)

Colle de carrelage (Rez de chaussée - Sanitaires)

extrait page 2/64 du rapport JMB du 09/07/2021

2-Caractéristiques des matériaux détectés :

Les matériaux détectés sont constitués en majorité par des plaques en amiante ciment. Ces plaques ont été repérées en divers endroits :


- en sous face de toiture,
- en plafond dans le vide-sanitaire,
- en plafond dans le local technique.

Les plaques sont en bon état de conservation majoritairement, toutefois certaines situées en sous-face de toiture sont en mauvais état.

D'autre part, dans les sanitaires de la colle de carrelage de sol a été identifiée comme contenant de l'amiante.



5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)

Matériaux ou produits contenant de l'amiante

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation et préconisations	Photo
Extérieur - Toiture	Identifiant: M001-P001 Description: Plaques minces	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Etat dégradé (Déchirure ou percements) Préconisation : Prévoir la dépose et l'évacuation des matériaux amiantés par un professionnel du désamiantage	

Refuge d'Arlet – propriété du Parc national des Pyrénées

<p>Extérieur - Toiture; Rez de chaussée - Local technique</p>	<p>Identifiant: M002-P002 Description: Plaques épaisses</p>	<p>Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)</p>	<p>Bon état Préconisation : Prévoir la dépose et l'évacuation des matériaux amiantés par un professionnel du désamiantage</p>	
---	---	--	--	--

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation et préconisations	Photo
<p>Sous-Sol - Vide-sanitaire</p>	<p>Identifiant: M008-P008 Description: Panneaux et plaques</p>	<p>Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)</p>	<p>Bon état Préconisation : Prévoir la dépose et l'évacuation des matériaux amiantés par un professionnel du désamiantage</p>	
<p>Rez de chaussée - Sanitaires</p>	<p>Identifiant: M032-P032 Description: Colle de carrelage</p>	<p>Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)</p>	<p>Bon état Préconisation : Voir les Mesures d'ordre général – Obligations réglementaires</p>	



Refuge d'Arlet – propriété du Parc national des Pyrénées

III. CONTRAINTES DES TRAVAUX

3. ACCES ET TRANSPORT

Cette opération est une opération très particulière liée à la localisation et à l'accès au refuge. En effet, cet immeuble situé en altitude est accessible uniquement par un sentier ou par transport aérien (*hélicoptère*).

Les travaux de désamiantage devront se réaliser selon un planning d'hélicoptage imposé par la maîtrise d'ouvrage. Tout autre déplacement ou transport de matériel restera à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise.

4. DESCRIPTIF DES TRAVAUX

L'entreprise titulaire du marché de travaux relatif au désamiantage doit assurer le retrait, le conditionnement et le traitement des déchets de l'intégralité des matériaux contenant de l'amiante identifiés sur le rapport annexé au présent cahier des charges.

La proposition technique et tarifaire de l'entreprise doit intégrer l'ensemble des prestations ;

- l'établissement et la transmission aux organismes professionnels du plan de retrait. Le plan de retrait devra être impérativement déposé dans les 5 jours suivant la notification du marché.
- installation de chantier et mise en œuvre de tous les éléments conformément aux prescriptions (*MOE, SPS...*) et des normes et règles en vigueur (*base vie, isolement des locaux, signalétique provisoire*). Cette installation sera déplacée en fonction des niveaux à traiter ;
- le dés équipement des biens, la protection des biens laissés en place, et la consignation des réseaux (*en liaison avec les exploitant du bâtiment*) ;
- opérations de pré curage permettant la mise en place de toutes les installations de désamiantage et permettant la réalisation des travaux dans le respect des normes en vigueur (*règles de sécurité amiante, sécurité de chantier...*) ;
- le retrait des matériaux par la mise en œuvre de processus adaptés selon les règles définies par le Code du travail ;
- la mise en place, après dépose des plaques sous toiture, de plaques en bac acier ou tout autre matériaux au choix de l'entreprise afin de clore les passages sous toiture (*protection contre la neige*),



Refuge d'Arlet – propriété du Parc national des Pyrénées

- la réalisation de toutes les mesures d'empoussièrement prévues par le guide GA X 46-033. La stratégie de prélèvements sera transmise pour avis au Moe ;
- le conditionnement et le traitement de tous les déchets de chantier contenant de l'amiante. L'entreprise fournira les CAP et BSDA correspondant aux différentes catégories de déchets ;
- la réalisation et la fourniture au maître d'ouvrage du rapport de fin de travaux selon l'article R4412-139 ;

5. PRESCRIPTIONS SPECIFIQUES

a. Cloisonnement et sécurisation du périmètre de désamiantage

L'opération nécessite la mise en place d'une clôture de chantier afin d'en limiter l'accès. Les zones à désamianter devront être parfaitement isolées.

b. Installation d'une base de vie

La base vie devra être conforme aux prescriptions imposées par la réglementation. Un local du refuge – dit refuge d'hiver ou autre - pourra être utilisé avec accord de la maîtrise d'ouvrage

c. Neutralisation des réseaux

Les réseaux électriques et autres fluides sont consignés pendant le chantier. Une alimentation spécifique est à prévoir par l'entreprise lors des travaux de retrait.

d. Travaux de désamiantage

Plan de retrait amiante

Préalablement au désamiantage e, un plan de retrait amiante sera établi qui précisera la nature, la durée probable et le lieu des travaux, les méthodes mises en œuvre, les caractéristiques des équipements utilisés, la fréquence et les modalités des contrôles effectués sur le chantier.

Ce dossier sera préalablement envoyé à la maîtrise d'œuvre pour avis puis il sera soumis à l'avis du médecin du travail.

Il sera transmis, un mois avant le démarrage des travaux, à l'inspecteur du travail, aux agents de prévention des organismes de sécurité sociale et, le cas échéant, à l'Organisme Professionnel de Prévention dans le Bâtiment et les Travaux Publics (O.P.P.B.T.P.).

Refuge d'Arlet – propriété du Parc national des Pyrénées

Préconisations pour le chantier de désamiantage

Les principales dispositions à mettre en œuvre par l'entreprise sont les suivantes :

- **le confinement des zones à traiter** : neutralisation des systèmes de ventilation, obstruction des ouvertures au droit de la zone à traiter, construction d'une enveloppe étanche au passage de l'air et de l'eau (*colle*) ou protection des surfaces non décontaminables (*plaques*),
- **la mise en place d'un tunnel** entre la zone à traiter et l'extérieur. Il constitue le seul accès de l'extérieur vers la zone à traiter et inversement. Doté de trois sas, ce tunnel permet une décontamination des ouvriers, via un système de douche,
- **le maintien de la zone de travail en dépression (*piquage/ponçage de la colle*)** par rapport au milieu extérieur, par le biais d'extracteurs, équipés de filtres. Cet état de dépression doit être contrôlé en permanence : il permet d'assurer qu'il n'y a aucun rejet de fibres d'amiante dans le milieu extérieur,
- **la dépollution par aspiration** avec un équipement doté d'un dispositif de filtration absolue,
- **l'évacuation, après décontamination, de tous les équipements** présentant un risque pour le déroulement du chantier ou qui sont difficilement décontaminables,
- **une pulvérisation périodique de liquide** permettant la sédimentation de fibres en suspension dans l'air. Cette mesure nécessite la mise hors tension des circuits et équipements électriques afin de mettre en place un traitement à l'humide,
- l'équipement de tout intervenant par des **vêtements de travail étanches** (*combinaison jetables, gants et surbottes jetables*), appareils de protections respiratoires (*masques*) par ventilation assistée...

Par ailleurs, pendant les travaux, des mesures devront être réalisées périodiquement afin de contrôler l'étanchéité du confinement et des appareils de protection. Les déchets d'amiante retirés seront conditionnés dans des doubles sacs étanches scellés.

Ils devront être stockés dans un lieu sûr, inaccessible au public, puis évacués régulièrement du chantier.



Refuge d'Arlet – propriété du Parc national des Pyrénées

IV. PLANNING ET DELAIS

Les travaux doivent impérativement se réaliser conformément au planning joint au présent cahier des charges.

Ce planning tient compte des contraintes météorologiques et saisonnières du site.

V. HELIPORTAGES

Les héliportages sont pris en compte par le maître d'ouvrage. Pour le présent marché de travaux, il est prévu une session d'héliportage en début des travaux pour amener du matériel, et une seule et autre session d'héliportage pour repli de chantier et évacuation des déchets. La planification précise des héliportages sera faite par l'OPC.

VI. HEBERGEMENT ET RESTAURATION

L'entreprise titulaire du marché doit prévoir lors de son intervention l'hébergement et la restauration de son personnel ; le refuge sera fermé au public lors des travaux. Il sera possible d'utiliser le refuge d'hiver pour l'hébergement.

VII. CONTENU DE L'OFFRE

Chaque entreprise soumissionnaire remettra une offre composée de :

- ➔ le présent cahier des charges daté et signé ;
- ➔ le DPGF daté et signé ;
- ➔ le planning annexé au présent cahier des charges daté et signé ;
- ➔ une note méthodologique limité à une page recto/verso selon la trame annexée au présent cahier des charges ;
- ➔ les pièces administratives suivantes :
 - KBis,
 - Attestation d'assurance,
 - Certification amiante selon la norme NF X 46 010,
 - Relevé d'identité bancaire ou postal,

VIII. CRITERES DE NOTATION DES OFFRES

Prix des prestations : 70 %

Note méthodologique : 30 %



Refuge d'Arlet – propriété du Parc national des Pyrénées

IX. VISITE DU SITE

Les entreprises qui le désirent ont la possibilité de visiter le refuge. Toute visite devra faire l'objet d'une demande auprès du maître d'œuvre.

X. DATE DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront remises uniquement par mail à l'adresse suivante avant le mardi 14 septembre à 17 heures sous pli adressé au :

Parc national des Pyrénées

2, rue du IV septembre

65000 TARBES

ou par e-mail sur : yves.haure@pyrenees-parcnational.fr

Tous les documents seront remis sous le format pdf.

XI. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Les informations techniques peuvent être demandées par mail au maître d'œuvre :

JCONSULTANT

M. Jérôme CRAMPE

38 Bld Henri IV

65000 TARBES

E-mail : jerome.crampe@jconsultant.fr

Fait à Tarbes, le mardi 31 août 2021



Résumé de l'expertise n° 21/M/16935/JMB

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Adresse : Refuge d'Arlet


Commune : 64490 BORCE

Section cadastrale E, Parcelle numéro : NC,

Désignation et situation du ou des lots de copropriété :

Lot numéro Sans objet,

Périmètre de repérage : ... Habitation et cave, Nb. de niveaux : 3 (caves et combles inclus)

Prestations		Conclusion
	Amiante	Dans le cadre de la mission, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.



ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS

ATTESTATION D'ASSURANCE

La Compagnie d'Assurance, **GAN ASSURANCES**, dont le Siège Social est situé au 8-10, RUE D'ASTORG – 75383 PARIS CEDEX 08, atteste que :

Nom ou raison sociale : BARRAQUE
Adresse ou Siège Social : 2 rue Marcel Lamarque
65000 TARBES

est titulaire d'un contrat d'assurance n°101.310.139, à effet du 20/06/2018, par l'intermédiaire de AGENCE TARBES PRADEAU - code A06504 - n° ORIAS 16006491, garantissant la Responsabilité Civile Professionnelle dans le cadre de ses activités de Diagnostiqueurs immobiliers mentionnées à « OUI » ci-après :

Nature des prestations	Usage des locaux	
	Habitation	Professionnel
Diagnostic amiante (DTA hors recherche et diagnostic amiante dans les voiries, activités d'extraction, d'exploitation et d'enlèvement d'amiante) Dont parties privatives (DAPP)	OUI	OUI
Pré diagnostic amiante	OUI	NON
Etat de l'installation intérieure de gaz	OUI	OUI
Etat de l'installation intérieure d'électricité	OUI	NON
DPE (Diagnostic de performance énergétique)	OUI	OUI
ERNT (Etat des Risques Naturels et Technologiques)	OUI	NON
CREP (Constat de risques d'exposition au plomb)	OUI	OUI
Diagnostic d'assainissement	OUI	NON
Etat relatif à la présence de termites	OUI	NON
Etat relatif à la présence de mэрule	OUI	NON
Diagnostic de repérage du radon	NON	NON
Etat parasitaire (autres que termites et mэрules)	OUI	OUI
Diagnostic légionellose	NON	NON
Diagnostic lié à l'accessibilité pour les personnes handicapées	OUI	OUI
Etat des lieux (Loi SRU)	OUI	OUI
Diagnostic décence ou certificat d'habitabilité (SRU)	OUI	OUI
Diagnostic d'immeuble en copropriété (Loi SRU)	OUI	OUI
Détermination des millièmes de copropriété	OUI	OUI
Métrage des bâtiments (CARREZ)	OUI	OUI
Métrage de la surface habitable (Boutin)	OUI	NON
Diagnostic ascenseur (à l'exclusion de tout Contrôle Technique)	NON	NON
Diagnostic de sécurité des piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif	OUI	NON
Contrôles techniques assujettis à investissements dans l'immobilier locatif	OUI	OUI

GAN ASSURANCES
Compagnie française d'assurances et de réassurances - Société anonyme au capital de 193 167 400 € (entièrement versé) - RCS Paris 542 063 797 - APE: 6512Z
Siège social: 8-10, rue d'astorg - 75008 Paris - Tél: 01 70 94 20 00 - www.gan.fr
Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09
Direction Réclamations Clients - Gan Assurances - 3 place Marcel Paul 92024 Nanterre - E-mail: reclamation@gan.fr



ancien		
Diagnostics liés à investissements dans l'immobilier locatif neuf	OUI	OUI
Contrôles techniques assujettis à obtention de prêts bancaires réglementés	OUI	OUI
Missions d'expertises confiées à titre amiable ou judiciaire	NON	OUI
Diagnostic acoustique	NON	NON
Diagnostic monoxyde de carbone (hors diagnostic gaz obligatoire)	NON	NON
DTG (Diagnostic technique global)	OUI	OUI
Accessoire à un diagnostic assuré		
Diagnostic air	NON	NON
Thermographie (outil de mesure)	OUI	OUI
Infiltrométrie (outil de mesure)	NON	NON
Porte soufflante (Test)	NON	NON
Relevé dimensionnel et élaboration de plan en 3D	OUI	OUI
Etat des lieux locatifs (amiable) mandaté par le propriétaire	OUI	NON
Diagnostic humidité (en accessoire à un DPE ou un état de salubrité)	OUI	OUI
Diagnostic étanchéité eaux	NON	NON

Ce contrat est conforme aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur en France notamment :
- à l'Ordonnance n°2005-655 du 8 juin 2005 modifiée,
- et aux dispositions du Décret n°2006-114 du 5 septembre 2006.

Il est entendu que la garantie n'est effective que pour les personnes physiques certifiées ou morales employant des personnes physiques certifiées ou constituées de personnes physiques certifiées.

La présente attestation est valable du 01/03/2021 au 28/02/2022 inclus sous réserve que la garantie soit en vigueur.

La présente attestation ne constitue qu'une présomption de garantie.

Elle ne peut engager l'assureur au-delà des conditions et limites prévues par les dispositions du contrat ci-dessus référencé.

La présente attestation a été établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à TARBES, le 18/02/2021
Pour Gan Assurances, l'Agent général





Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier N°073

MONSIEUR BARRAQUE Jean Marc

Amiante sans mention*	Amiante Date d'effet : 20/08/2017 :- Date d'expiration : 19/08/2022
Amiante avec mention**	Missions spécifiques, bâtiments complexes Date d'effet : 20/08/2017 :- Date d'expiration : 19/08/2022
DPE individuel	Diagnostic de performances énergétiques Date d'effet : 20/08/2017 :- Date d'expiration : 19/08/2022
DPE avec mention	DPE par immeuble, bâtiments à usage autre que d'habitation Date d'effet : 20/08/2017 :- Date d'expiration : 19/08/2022
Electricité	Etat de l'installation intérieure électricité Date d'effet : 25/10/2018 :- Date d'expiration : 24/10/2023
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 10/11/2017 :- Date d'expiration : 09/11/2022
Plomb sans mention	Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 20/08/2017 :- Date d'expiration : 19/08/2022
Termites métropole	Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments Date d'effet : 20/08/2017 :- Date d'expiration : 19/08/2022

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 10/04/2019, à Canejan par MOLEZUN Jean-Jacques Président.

*Mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.
**Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels.
Mission de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue de travaux de retrait ou de confinement.
Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de constats de risques d'exposition au plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification. Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans les bâtiments et les critères d'accréditation des organismes de certification. Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de priorité en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification. Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification. Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Siège : 23b rue Thomas Edison - 33610 CANEJAN
Mail : contact@lcp-certification.fr Site : www.lcp-certification.fr Tel : 0805 380 666
SIRET : 80914919800016 RCS Besançon Code APE : 8559A
enr287@ LE CERTIFICAT V004 du 08-04-2019



Accréditation N° 4-0590
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



TARBES, le 09/07/2021

PARC NATIONAL DES
PYRENEES

Secrétariat Général
Villa Fould
2 Rue du IV Septembre
65000 TARBES

Référence 21/M/16935/JMB
Rapport :
Objet : ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Adresse du bien : Refuge d'Arlet- 64490 BORCE

Habitation (maison individuelle)

Date prévisionnelle de la visite : 09/07/2021

Monsieur,

Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, Jean-Marc BARRAQUE, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par une personne :

- présentant des **garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens** - appropriés (les différents diagnostiqueurs possèdent les certifications adéquates – référence indiquée sur chacun des dossiers),*
- ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les **conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de 300 000 € par sinistre et 600 000 € par année d'assurance),***
- n'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le DDT.*

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Marc BARRAQUE

Cabinet Jean-Marc BARRAQUE - Expert immobilier

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis avant réalisation de travaux

Numéro de dossier : 21/M/16935/JMB
Date du repérage : 09/07/2021

Références réglementaires et normatives	
Textes réglementaires	La mission est effectuée en application de l'article L4531-1 du code du travail conjointement aux arrêtés du 21 décembre 2012 et du 26 juin 2013 et conformément aux articles R4412-61 à R4412-65, R4412-97 du Code du Travail et L541-1 à L541-8 du Code de l'Environnement.
Norme(s) utilisée(s)	Norme NF X 46-020 d'Août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis

Immeuble bâti visité	
Adresse	Rue : Refuge d'Arlet Bât., escalier, niveau, appartement n°, lot n° : Lot numéro Sans objet, Code postal, ville : . 64490 BORCE Section cadastrale E, Parcelle numéro : NC,
Périmètre de repérage : Habitation et cave, Nb. de niveaux : 3 (caves et combles inclus)
Type de logement : Restaurant et habitation
Fonction principale du bâtiment : Habitation (maison individuelle)
Date de construction : Date du permis de construire non connue

Le propriétaire et le donneur d'ordre	
Le(s) propriétaire(s) :	Nom et prénom : ... PARC NATIONAL DES PYRENEES Adresse : Secrétariat Général Villa Fould 2 Rue du IV Septembre 65000 TARBES
Le donneur d'ordre	Nom et prénom : ... SARL JCONSULTANT - M. CRAMPE Jérôme Adresse : 38 Boulevard Henri IV 65000 TARBES

Le(s) signataire(s)				
	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage ----- Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	BARRAQUE Jean-Marc	Opérateur de repérage	SAS LCP - 23b rue Thomas Edison - 33610 CANEJAN	Obtention : 20/08/2017 Échéance : 19/08/2022 N° de certification : LCP-0073
Raison sociale de l'entreprise : Cabinet J.M. BARRAQUE - Expert immobilier (Numéro SIRET : 451 083 919 00014) Adresse : 31, avenue du régiment de Bigorre, 65000 TARBES Désignation de la compagnie d'assurance : GAN Numéro de police et date de validité : 101.310.139 / 28/02/2022				

Le rapport de repérage
Date d'émission du rapport de repérage : 29/07/2021, remis au propriétaire le 29/07/2021
Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses
Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 64 pages

Sommaire

- 1 Les conclusions
- 2 Le(s) laboratoire(s) **d'analyses**
- 3 La mission de repérage
 - 3.1 **L'objet de la mission**
 - 3.2 Le cadre de la mission
 - 3.2.1 **L'intitulé de la mission**
 - 3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission
 - 3.2.3 **L'objectif de la mission**
 - 3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire.
 - 3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)
 - 3.2.6 Le périmètre de repérage effectif
- 4 Conditions de réalisation du repérage
 - 4.1 **Bilan de l'analyse documentaire**
 - 4.2 **Date d'exécution des visites du repérage in situ**
 - 4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur
 - 4.4 Plan et procédures de prélèvements
- 5 Résultats détaillés du repérage
 - 5.1 **Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)**
 - 5.2 **Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas après analyse**
 - 5.3 **Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif**
 - 5.4 Liste des zones et présenté par catégorie
 - 5.5 Récapitulatif zone par zone
- 6 Signatures
- 7 Annexes

1. – Les conclusions

1.1. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il a été repéré :

- des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse en laboratoire :

- Plaques minces (Extérieur - Toiture)
- Plaques épaisses (Extérieur - Toiture; Rez de chaussée - Local technique)
- Panneaux et plaques (Sous-Sol - Vide-sanitaire)
- Colle de carrelage (Rez de chaussée - Sanitaires)

- des matériaux et produits ayant fait l'objet d'analyse, ne contenant pas d'amiante :

- Bardeaux bitumineux (« shingles sous les ardoises) (Extérieur - Toiture)
- Garnissage des joints de dilatation (Rez de chaussée - Stockage Gaz)
- Sol coulé à base ciment (terrazolith...) (Rez de chaussée - Stockage Gaz; Rez de chaussée - Local technique)**
- Calfeutrement/I solant (Sous-Sol - Vide-sanitaire)
- Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) (Rez de chaussée - Refuge ouvert)**
- Enduit à base de ciment projeté (Rez de chaussée - Refuge ouvert)
- Sol coulé à base ciment (terrazolith...) (Rez de chaussée - Refuge ouvert)**
- Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure (1er étage - Salle commune principale)
- Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure (1er étage - Sas d'entrée)
- Panneaux (1er étage - Sas d'entrée)
- Joint d'étanchéité entre menuiserie et ossature (1er étage - Salle commune principale)
- Colle de faïence (1er étage - Salle d'eau)
- Revêtement de sol (1er étage - Couchage gardien; 1er étage - Salle d'eau)
- Ragréage (1er étage - Couchage gardien; 1er étage - Salle d'eau)
- Enduit à base de plâtre lissé ou taloché (1er étage - Salle d'eau)
- Enduit à base de plâtre lissé ou taloché (2ème étage - Dortoir)
- Pare vapeur (2ème étage - Dortoir)
- I solant posé dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond (2ème étage - Dortoir)
- Panneaux collés vissés ou cloués (2ème étage - Dortoir)
- Colle de faïence (1er étage - Chaufferie)
- Colle de faïence (1er étage - Cuisine/Coin couchage)

- Revêtement de sol (1er étage - Cuisine/Coin couchage)
- Enduit à base de plâtre lissé ou taloché (1er étage - Cuisine/Coin couchage)
- Revêtement de sol (1er étage - Séjour)
- Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non (1er étage - Séjour)
- Enduit à base de ciment lissé ou taloché (Rez de chaussée - Sanitaires)
- Colles des carrelages (Rez de chaussée - Sanitaires)

1.2. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2 les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

2. – Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise : ... Hop'Lab
 Adresse : 2 Rue de la Durance 67100 STRASBOURG
Numéro de l'accréditation Cofrac : N°1-6221

3. – La mission de repérage

3.1 L'objet de la mission

Dans le cadre de la réalisation de travaux dans l'immeuble bâti, ou de la partie d'immeuble bâti, décrit en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble, ou partie d'immeuble, les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

3.2 Le cadre de la mission

3.2.1 L'intitulé de la mission

«Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux».

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

L'article R. 1334-19 du code de la construction et de l'habitation prévoit que « Les propriétaires des immeubles bâtis mentionnés à l'article R. 1334-14 font réaliser, préalablement à la démolition de ces immeubles, un repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante ».

Conjointement, l'article L4531-1 du code du travail prévoit au titre de l'évaluation des risques que le maître d'ouvrage, doit réaliser un repérage de tout agent cancérigène portant sur les matériaux susceptibles d'en contenir et qui doivent faire l'objet de travaux. Cette mission est soumise aux obligations relatives aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante (articles R 4412-97 à 113 et R 4412-139 et suivants du code du travail)

La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conforme aux textes réglementaires de référence mentionnés en page de couverture du présent rapport.

3.2.3 L'objectif de la mission

«Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser tous les matériaux et produits contenant de l'amiante situés dans la zone impactée par les travaux.»

Des listes de matériaux pouvant contenir de l'amiante sont définies de façon non exhaustive dans l'annexe 13-9 du Code de la santé publique est l'annexe 13.9 (liste C) et par la norme NFX 46-020.

3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire

Le programme de repérage est défini par la liste C de l'Annexe 13.9 du Code de la santé publique et l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Août 2017

Extrait de l'annexe 13.9 (liste C) du Code de la santé publique modifié (liste non exhaustive)

Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
	1. Toiture et étanchéité
Plaques ondulées	Plaques en fibres-ciment
Ardoises	Ardoises composites
	Ardoises fibres-ciment
Éléments ponctuels	Conduits de cheminée
	Conduits de ventilation
	Conduits d'évacuation d'eau
Revêtements bitumineux d'étanchéité	Bardeaux d'asphalte
	Bardeaux bitume ("shingle")
	Pare-vapeur

	Revêtements
	Colles
Accessoires de toitures	Rivets
	Faîtages
	Closoirs
2. Façades	
Panneaux sandwichs	Plaques
	Joints d'assemblage
	Tresses
Bardages	Plaques fibres-ciment
	Bacs fibres-ciment
	Ardoises fibres-ciment
	Isolants sous bardages
Appuis de fenêtres	Éléments fibres-ciment
3. Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons	Flocages
	Enduits projetés
	Revêtements durs (plaques planes fibres-ciment)
	Joints de dilatation
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages
	Enduits projetés
	Joints de dilatation
	Entourage de poteaux (carton)
	Entourage de poteaux (fibres-ciment)
	Entourage de poteaux (matériau sandwich)
	Entourage de poteaux (carton+plâtre)
Peintures intumescentes	
Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons
	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (tresses)
	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (carton)
	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (fibres-ciment)
Gaines et coffres verticaux	Flocages
	Enduits projetés coupe-feu
	Enduits lissés coupe-feu
	Enduits talochés coupe-feu
	Panneaux
Portes coupe-feu, portes pare-flammes	Vantaux
	Joints
4. Plafonds et faux-plafonds	
Plafonds	Flocages
	Enduits projetés
	Panneaux collés ou vissés
	Coffrages perdus (carton-amiante)
	Coffrages perdus (fibres-ciment)
	Coffrages perdus (composites)
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)	Flocages
	Enduits projetés
	Peintures intumescentes
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies
	Jonctions avec la façade
	Calfeutrements
	Joints de dilatation
Gaines et coffres horizontaux	Flocages
	Enduits projetés
	Panneaux
	Jonction entre panneaux
Faux-plafonds	Panneaux
	Plaques
5. Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques
	Colles bitumineuses
	Revêtement plastique avec sous-couche
	Chape maigre
	Calfeutrement des passages de conduits
	Revêtement bitumineux des fondations
Revêtements de murs	Sous-couche des tissus muraux
	Revêtements durs (plaques de menuiseries)
	Revêtements durs (fibres-ciment)
	Colles des carrelages
6. Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides)	Calorifugeages
	Enveloppes de calorifuges
	Conduits fibres-ciment
Conduits de vapeur, fumée, échappement	Conduits fibres-ciment
	joints entre éléments
	Mastics
	Tresses
	Manchons
Clapets / volets coupe-feu	Clapets coupe-feu
	Volets coupe-feu
	Rebouchage
Vide-ordures	Conduit fibres-ciment
7. Ascenseurs et monte-charge	
Portes et cloisons palières	Portes palières

	Cloisons palières
Trémie	Flocages
	Bourres
	Jonction murs / plancher
	Joints mousse
Machinerie	Flocages
	Bourres
	Jonction murs / plancher
	Joints mousse
8. Equipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes.....	Bourres
	Tresses
	Joints
	Calorifugeages
	Peintures anti-condensation
	Plaques isolantes internes
	Plaques isolantes externes
Tissu amiante	
9. Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourres
	Tresses
	Joints
	Calorifugeages
	Peintures anti-condensation
	Plaques isolantes
	Tissu amiante
	Freins
Embrayages	
10. Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrages perdus	Eléments fibres-ciment

Extrait de l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Août 2017 (liste non exhaustive)

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités	Plaques ondulées et planes
	Ardoises, bardeaux bitumineux
	Éléments associés à la toiture
	Éléments sous toiture
	Étanchéité de toiture terrasse
2 - Parois verticales extérieures et Façades	Fenêtres de toit, lanternaux, verrières
	Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich
	Isolant et protection thermique ou acoustique sous bardage
	Façades lourdes y compris poteaux
	Menuiseries extérieures
3 - Parois verticales intérieures	Éléments associés aux façades
	Murs et cloisons maçonnés
	Poteaux
	Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)
	Gaines et coffres verticaux
	Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques
4 - Plafonds et faux plafonds	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres
	Plafonds
	Poutres et charpentes
	Poutres et charpentes
	Gaines et coffres horizontaux
	Faux plafonds
5 - Planchers et planchers techniques	Suspentes et contrevents
	Revêtements de sols
6 - Conduits et accessoires intérieurs	Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)
	Clapets / volets coupe-feu
	Vide-ordures
7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques	Portes et cloisons palières
	parois des équipements
	Matériels en machinerie
8 - Équipements divers et accessoires	Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes
	Convecteurs et radiateurs électriques
	fusibles à broche
	canalisations électriques préfabriquées
	Coffres-forts
	Portes de placard, baignoires et éviers métalliques
	Jardinières, bac à sable incendie
9 - Fondations et soubassements	Étanchéité des murs enterrés
	Parois verticales et horizontales enterrées
	Conduits et fourreaux
10 - Aménagements, voiries et réseaux divers	Conduits, Siphons
	Voiries
	Espaces sportifs
	Aménagements extérieurs

3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)

En plus du programme de repérage réglementaire, le présent rapport porte sur les parties de composants suivantes :

Composant de la construction	Partie du composant ayant été inspecté (Description)	Sur demande ou sur information
Néant	-	

3.2.6 Le périmètre de repérage effectif



Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.




Descriptif des travaux :
Non encore précisés

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

Descriptif des pièces visitées

- Extérieur - Toiture,
- Rez de chaussée - Stockage Gaz,
- Rez de chaussée - Local technique,
- Rez de chaussée - Sanitaires,
- Rez de chaussée - Refuge ouvert,
- Sous-Sol - Vide-sanitaire,
- 1er étage - Sas d'entrée,
- 1er étage - Salle commune principale,
- 1er étage - Couchage gardien,
- 1er étage - Salle d'eau,
- 1er étage - Chaufferie,
- 1er étage - Cuisine/Coin couchage,
- 1er étage - Séjour,
- 2ème étage - Dortoir

Localisation	Description	Photo
Rez de chaussée - Sanitaires	Sol Carrelage Mur Enduit peint Plafond Lambris bois peint	
Extérieur - Toiture	Sol - Remarques : La toiture est constituée de Ardoises naturelles et capteurs photovoltaïques	
Rez de chaussée - Refuge ouvert	Sol Chape ciment Mur Enduit peint Plafond Plâtre peint	

Localisation	Description	Photo
1er étage - Sas d'entrée	Sol Parquet bois Mur Panneaux bois peints Plafond Placoplâtre peint	
1er étage - Couchage gardien	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Lambris bois, placoplâtre peint Plafond Panneaux bois peints	
1er étage - Salle d'eau	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Lambris bois, placoplâtre peint Plafond Panneaux bois peints	
1er étage - Salle commune principale	Sol Parquet bois Mur Lambris bois Plafond Placoplâtre peint et Panneaux bois peints Remarques : La toiture est constituée de Ardoises naturelles et capteurs photovoltaïques	
1er étage - Chaufferie	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Faïence, plâtre peint Plafond Panneaux bois peints	
1er étage - Cuisine/Coin couchage	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Faïence, lambris bois, plâtre peint Plafond Panneaux bois peints Remarque : Le revêtement de sol est collé	

Localisation	Description	Photo
1er étage - Séjour	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Lambris bois, plâtre peint Plafond Panneaux bois peints Remarque : Le revêtement de sol est collé	
2ème étage - Dortoir	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Lambris bois, panneaux bois peints Plafond Placoplâtre peint Remarque : Le revêtement de sol est collé	
Rez de chaussée - Stockage Gaz	Sol Chape ciment Mur Pierres jointées Plafond Panneaux fibrociment	
Rez de chaussée - Local technique	Sol Chape ciment Mur Pierres jointées Plafond Panneaux fibrociment	
Sous-Sol - Vide-sanitaire	Sol Terre battue Mur Pierres jointées Plafond Panneaux fibrociment	

4. – Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Non
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non
Éléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	Oui
Dossier de plans	Oui

Observations :
Sans objet

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

Date de la commande : 09/06/2021

Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 09/07/2021

Heure d'arrivée : 09 h 15

Durée du repérage : 05 h 00

Personne en charge d'accompagner l'opérateur de repérage : Patrick NUQUES

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'août 2017.

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	X	-	-
Vide sanitaire accessible	X		
Combles ou toiture accessibles et visitables	X		

4.4 Plan et procédures de prélèvements

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

5. – Résultats détaillés du repérage

5.0 Liste des matériaux reconnus visuellement






Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Commentaires
Extérieur - Toiture	<u>Identifiant:</u> M001-P001 <u>Description:</u> Plaques minces	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Etat dégradé (Déchirure ou percements)	Prévoir la dépose et l'évacuation des matériaux amiantés par un professionnel du désamiantage
Extérieur - Toiture; Rez de chaussée - Local technique	<u>Identifiant:</u> M002-P002 <u>Description:</u> Plaques épaisses	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Bon état	Prévoir la dépose et l'évacuation des matériaux amiantés par un professionnel du désamiantage
Extérieur - Toiture	<u>Identifiant:</u> M003-P003 <u>Description:</u> Bardeaux bitumineux (← shingles sous les ardoises)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		Voir les Mesures d'ordre général – Obligations réglementaires
Rez de chaussée - Stockage Gaz	<u>Identifiant:</u> M004-P004 <u>Description:</u> Garnissage des joints de dilatation	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	<u>Identifiant:</u> M005-P005 <u>Description:</u> Garnissage des joints de dilatation	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
Rez de chaussée - Stockage Gaz; Rez de chaussée - Local technique	<u>Identifiant:</u> M006-P006 <u>Description:</u> Sol coulé à base ciment (terrazolith...)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
Sous-Sol - Vide-sanitaire	<u>Identifiant:</u> M007-P007 <u>Description:</u> Calfeutrement/Isolant	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	<u>Identifiant:</u> M008-P008 <u>Description:</u> Panneaux et plaques	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Bon état	Prévoir la dépose et l'évacuation des matériaux amiantés par un professionnel du désamiantage
Rez de chaussée - Refuge ouvert	<u>Identifiant:</u> M009-P009 <u>Description:</u> Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Commentaires
	<u>Identifiant:</u> M010-P010 <u>Description:</u> Enduit à base de ciment projeté	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	<u>Identifiant:</u> M011-P011 <u>Description:</u> Sol coulé à base ciment (terrazolith...)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
1er étage - Salle commune principale	<u>Identifiant:</u> M012-P012 <u>Description:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
1er étage - Sas d'entrée	<u>Identifiant:</u> M013-P013 <u>Description:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	<u>Identifiant:</u> M014-P014 <u>Description:</u> Panneaux	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
1er étage - Salle commune principale	<u>Identifiant:</u> M015-P015 <u>Description:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et ossature	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
1er étage - Salle d'eau	<u>Identifiant:</u> M016-P016 <u>Description:</u> Colle de faïence	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
1er étage - Couchage gardien; 1er étage - Salle d'eau	<u>Identifiant:</u> M017-P017 <u>Description:</u> Revêtement de sol	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	<u>Identifiant:</u> M018-P018 <u>Description:</u> Ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
1er étage - Salle d'eau	<u>Identifiant:</u> M019-P019 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
2ème étage - Dortoir	<u>Identifiant:</u> M020-P020 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	<u>Identifiant:</u> M021-P021 <u>Description:</u> Pare vapeur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	<u>Identifiant:</u> M022-P022 <u>Description:</u> Isolant posé dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	<u>Identifiant:</u> M023-P023 <u>Description:</u> Panneaux collés vissés ou cloués	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
1er étage - Chaufferie	<u>Identifiant:</u> M024-P024 <u>Description:</u> Colle de faïence	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
1er étage - Cuisine/Coin couchage	<u>Identifiant:</u> M025-P025 <u>Description:</u> Colle de faïence	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	<u>Identifiant:</u> M026-P026 <u>Description:</u> Revêtement de sol	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	<u>Identifiant:</u> M027-P027 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
1er étage - Séjour	<u>Identifiant:</u> M028-P028 <u>Description:</u> Revêtement de sol	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	<u>Identifiant:</u> M029-P029 <u>Description:</u> Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
Rez de chaussée - Sanitaires	<u>Identifiant:</u> M030-P030 <u>Description:</u> Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	<u>Identifiant:</u> M031-P031 <u>Description:</u> Colles des carrelages	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Commentaires
	<u>Identifiant:</u> M032-P032 <u>Description:</u> Colle de carrelage	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Bon état	Voir les Mesures d'ordre général - Obligations réglementaires

5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)







Matériaux ou produits contenant de l'amiante





Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation et préconisations	Photo
Extérieur - Toiture	<u>Identifiant:</u> M001-P001 <u>Description:</u> Plaques minces	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Etat dégradé (Déchirure ou percements) <u>Préconisation:</u> Prévoir la dépose et l'évacuation des matériaux amiantés par un professionnel du désamiantage	 
Extérieur - Toiture: Rez de chaussée - Local technique	<u>Identifiant:</u> M002-P002 <u>Description:</u> Plaques épaisses	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Bon état <u>Préconisation:</u> Prévoir la dépose et l'évacuation des matériaux amiantés par un professionnel du désamiantage	  


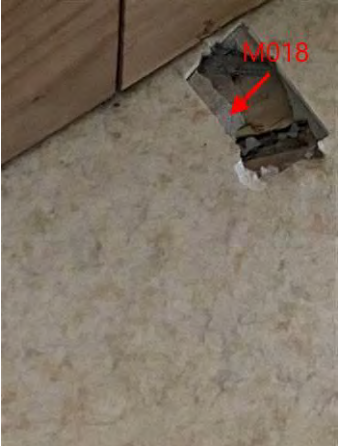

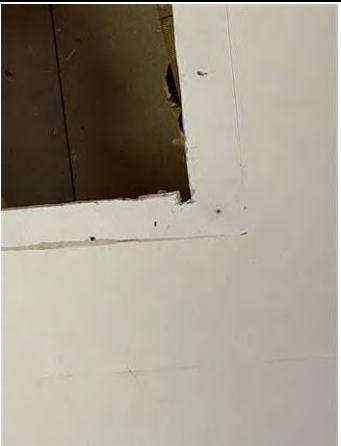
Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (Justification)	Etat de conservation et préconisations	Photo
Sous-Sol - Vide-sanitaire	<u>Identifiant:</u> M008-P008 <u>Description:</u> Panneaux et plaques	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Bon état <u>Préconisation :</u> Prévoir la dépose et l'évacuation des matériaux amiantés par un professionnel du désamiantage	
Rez de chaussée - Sanitaires	<u>Identifiant:</u> M032-P032 <u>Description:</u> Colle de carrelage	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Bon état <u>Préconisation :</u> Voir les Mesures d'ordre général - Obligations réglementaires	


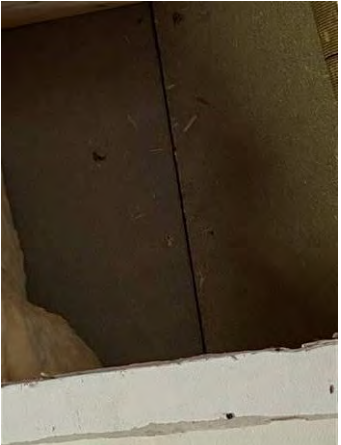

5.2 Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse



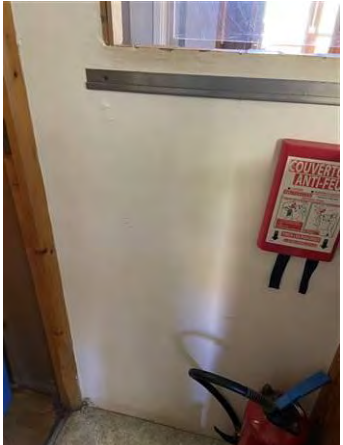

Localisation	Identifiant + Description	Photo
Extérieur - Toiture	<u>Identifiant:</u> M003-P003 <u>Description:</u> Bardeaux bitumineux (« shingles sous les ardoises »)	
Rez de chaussée - Stockage Gaz	<u>Identifiant:</u> M004-P004 <u>Description:</u> Garnissage des joints de dilatation	
	<u>Identifiant:</u> M005-P005 <u>Description:</u> Garnissage des joints de dilatation	




Localisation	Identifiant + Description	Photo
<p>Rez de chaussée - Stockage Gaz: Rez de chaussée - Local technique</p>	<p><u>Identifiant:</u> M006-P006 <u>Description:</u> Sol coulé à base ciment (terrazolith...)</p>	
<p>Sous-Sol - Vide-sanitaire</p>	<p><u>Identifiant:</u> M007-P007 <u>Description:</u> Calfeutrement/Isolant</p>	
<p>Rez de chaussée - Refuge ouvert</p>	<p><u>Identifiant:</u> M009-P009 <u>Description:</u> Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)</p>	
	<p><u>Identifiant:</u> M010-P010 <u>Description:</u> Enduit à base de ciment projeté</p>	
	<p><u>Identifiant:</u> M011-P011 <u>Description:</u> Sol coulé à base ciment (terrazolith...)</p>	
<p>1er étage - Salle commune principale</p>	<p><u>Identifiant:</u> M012-P012 <u>Description:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure</p>	

Localisation	Identifiant + Description	Photo
1er étage - Sas d'entrée	<p><u>Identifiant:</u> M013-P013 <u>Description:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure</p>	
	<p><u>Identifiant:</u> M014-P014 <u>Description:</u> Panneaux</p>	
1er étage - Salle commune principale	<p><u>Identifiant:</u> M015-P015 <u>Description:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et ossature</p>	
1er étage - Salle d'eau	<p><u>Identifiant:</u> M016-P016 <u>Description:</u> Colle de faïence</p>	

Localisation	Identifiant + Description	Photo
<p>1er étage - Couchage gardien; 1er étage - Salle d'eau</p>	<p><u>Identifiant:</u> M017-P017 <u>Description:</u> Revêtement de sol</p>	
	<p><u>Identifiant:</u> M018-P018 <u>Description:</u> Ragréage</p>	
<p>1er étage - Salle d'eau</p>	<p><u>Identifiant:</u> M019-P019 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p>	
<p>2ème étage - Dortoir</p>	<p><u>Identifiant:</u> M020-P020 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p>	

Localisation	Identifiant + Description	Photo
	<p><u>Identifiant:</u> M021-P021 <u>Description:</u> Pare vapeur</p>	
	<p><u>Identifiant:</u> M022-P022 <u>Description:</u> Isolant posé dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond</p>	
	<p><u>Identifiant:</u> M023-P023 <u>Description:</u> Panneaux collés vissés ou cloués</p>	
<p>1er étage - Chaufferie</p>	<p><u>Identifiant:</u> M024-P024 <u>Description:</u> Colle de faïence</p>	

Localisation	Identifiant + Description	Photo
1er étage - Cuisine/Coin couchage	<p><u>Identifiant:</u> M025-P025 <u>Description:</u> Colle de faïence</p>	
	<p><u>Identifiant:</u> M026-P026 <u>Description:</u> Revêtement de sol</p>	
	<p><u>Identifiant:</u> M027-P027 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p>	
1er étage - Séjour	<p><u>Identifiant:</u> M028-P028 <u>Description:</u> Revêtement de sol</p>	



Localisation	Identifiant + Description	Photo
	<p><u>Identifiant:</u> M029-P029 <u>Description:</u> Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non</p>	
Rez de chaussée - Sanitaires	<p><u>Identifiant:</u> M030-P030 <u>Description:</u> Enduit à base de ciment lissé ou taloché</p>	
	<p><u>Identifiant:</u> M031-P031 <u>Description:</u> Colles des carrelages</p>	

5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif



Localisation	Identifiant + Description
Néant	-


5.4 Liste des zones, présenté par catégorie


1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités


M003 : Bardeaux bitumineux (« shingles »)						
Niveau : Extérieur						
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Toiture	1	<p><u>Identifiant</u> : M003</p> <p><u>Description</u> : Bardeaux bitumineux (« shingles sous les ardoises »)</p> <p><u>Résultat</u> : Absence d'amiante</p>	Oui Extérieur - Toiture		P003	
M015 : Joint d'étanchéité entre menuiserie et ossature						
Niveau : 1er étage						
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Salle commune principale	1	<p><u>Identifiant</u> : M015</p> <p><u>Description</u> : Joint d'étanchéité entre menuiserie et ossature</p> <p><u>Résultat</u> : Absence d'amiante</p>	Oui 1er étage - Salle commune principale		P015	

2 - Parois verticales extérieures et Façades

M001 : Panneaux avant-toits						
Niveau : Extérieur						
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Toiture	1	<p><u>Identifiant</u> : M001</p> <p><u>Description</u> : Plaques minces</p> <p><u>Résultat</u> : Présence d'amiante</p>	Oui Extérieur - Toiture		P001	 


M002 : Panneaux avant-toits						
Niveau : Extérieur						
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Toiture: Rez de chaussée - Local technique	1	<p>Identifiant : M002</p> <p>Description : Plaques épaisses</p> <p>Résultat : Présence d'amiante</p>	Oui Extérieur - Toiture		P002	

M004 : Garnissage des joints de dilatation						
Niveau : Rez de chaussée						
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Stockage Gaz	1	<p>Identifiant : M004</p> <p>Description : Garnissage des joints de dilatation</p> <p>Résultat : Absence d'amiante</p>	Oui Rez de chaussée - Stockage Gaz		P004	

M005 : Garnissage des joints de dilatation						
Niveau : Rez de chaussée						
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Stockage Gaz	1	<p>Identifiant : M005</p> <p>Description : Garnissage des joints de dilatation</p> <p>Résultat : Absence d'amiante</p>	Oui Rez de chaussée - Stockage Gaz		P005	


M012 : Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure

Niveau : 1er étage

Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Salle commune principale	1	<p>Identifiant : M012</p> <p>Description : Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure</p> <p>Résultat : Absence d'amiante</p>	Oui 1er étage - Salle commune principale		P012	

M013 : Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure


Niveau : 1er étage

Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Sas d'entrée	1	<p>Identifiant : M013</p> <p>Description : Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure</p> <p>Résultat : Absence d'amiante</p>	Oui 1er étage - Sas d'entrée		P013	

3 - Parois verticales intérieures


M009 : Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)

Niveau : Rez de chaussée

Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Refuge ouvert	1	<p>Identifiant : M009</p> <p>Description : Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)</p> <p>Résultat : Absence d'amiante</p>	Oui Rez de chaussée - Refuge ouvert		P009	

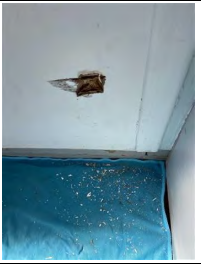
M010 : Enduit à base de ciment projeté

Niveau : Rez de chaussée

Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Refuge ouvert	1	<p>Identifiant : M010</p> <p>Description : Enduit à base de ciment projeté</p> <p>Résultat : Absence d'amiante</p>	Oui Rez de chaussée - Refuge ouvert		P010	


M014 : Panneaux (fibres-ciment, ...)

Niveau : 1er étage

Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Sas d'entrée	1	Identifiant : M014 Description : Panneaux Résultat : Absence d'amiante	Oui 1er étage - Sas d'entrée		P014	


M016 : Colle de faïence

Niveau : 1er étage

Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Salle d'eau	1	Identifiant : M016 Description : Colle de faïence Résultat : Absence d'amiante	Oui 1er étage - Salle d'eau		P016	

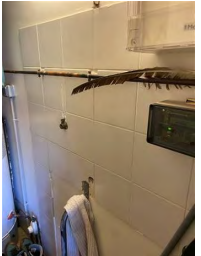
M019 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché

Niveau : 1er étage


Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Salle d'eau	1	Identifiant : M019 Description : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Résultat : Absence d'amiante	Oui 1er étage - Salle d'eau		P019	

M024 : Colle de faïence


Niveau : 1er étage

Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Chaufferie	1	Identifiant : M024 Description : Colle de faïence Résultat : Absence d'amiante	Oui 1er étage - Chaufferie		P024	


M025 : Colle de faïence**Niveau : 1er étage**

Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Cuisine/Coin couchage	1	<u>Identifiant</u> : M025 <u>Description</u> : Colle de faïence <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 1er étage - Cuisine/Coin couchage		P025	


M027 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché**Niveau : 1er étage**

Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Cuisine/Coin couchage	1	<u>Identifiant</u> : M027 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 1er étage - Cuisine/Coin couchage		P027	


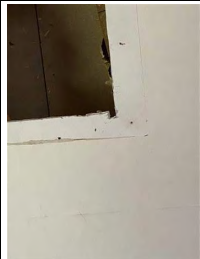
M029 : Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non**Niveau : 1er étage**

Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Séjour	1	<u>Identifiant</u> : M029 <u>Description</u> : Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 1er étage - Séjour		P029	

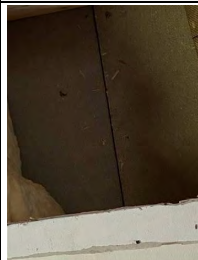
M030 : Enduit à base de ciment lissé ou taloché**Niveau : Rez de chaussée**

Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Sanitaires	1	<u>Identifiant</u> : M030 <u>Description</u> : Enduit à base de ciment lissé ou taloché <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Sanitaires		P030	

4 - Plafonds et faux plafonds


M007 : Calfeutrement						
Niveau : Sous-Sol						
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Vide-sanitaire	1	<u>Identifiant</u> : M007 <u>Description</u> : Calfeutrement/Isolant <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui Sous-Sol - Vide-sanitaire		P007	
M008 : Panneaux et plaques						
Niveau : Sous-Sol						
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Vide-sanitaire	1	<u>Identifiant</u> : M008 <u>Description</u> : Panneaux et plaques <u>Résultat</u> : Présence d'amiante	Oui Sous-Sol - Vide-sanitaire		P008	
M020 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché						
Niveau : 2ème étage						
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Dortoir	1	<u>Identifiant</u> : M020 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Dortoir		P020	
M021 : Pare vapeur						
Niveau : 2ème étage						
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Dortoir	1	<u>Identifiant</u> : M021 <u>Description</u> : Pare vapeur <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Dortoir		P021	
M022 : Isolant posé dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond						
Niveau : 2ème étage						
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Dortoir	1	<u>Identifiant</u> : M022 <u>Description</u> : Isolant posé dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Dortoir		P022	

M023 : Panneaux collés vissés ou cloués**Niveau : 2ème étage**

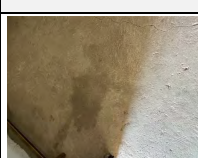
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Dortoir	1	<u>Identifiant</u> : M023 <u>Description</u> : Panneaux collés vissés ou cloués <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Dortoir		P023	

5 - Planchers et planchers techniques


M006 : Sol coulé à base ciment (terrazolith...)**Niveau : Rez de chaussée**

Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Stockage Gaz: Rez de chaussée - Local technique	1	<u>Identifiant</u> : M006 <u>Description</u> : Sol coulé à base ciment (terrazolith...) <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	-		P006	


M011 : Sol coulé à base ciment (terrazolith...)**Niveau : Rez de chaussée**

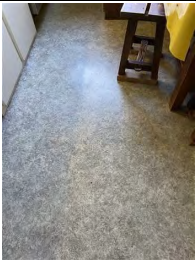

Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Refuge ouvert	1	<u>Identifiant</u> : M011 <u>Description</u> : Sol coulé à base ciment (terrazolith...) <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Refuge ouvert		P011	

M017 : Revêtement de sol**Niveau : 1er étage**

Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Couchage gardien: 1er étage - Salle d'eau	1	<u>Identifiant</u> : M017 <u>Description</u> : Revêtement de sol <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	-		P017	

M018 : Ragréage**Niveau : 1er étage**

Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Couchage gardien: 1er étage - Salle d'eau	1	<u>Identifiant</u> : M018 <u>Description</u> : Ragréage <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	-		P018	

M026 : Revêtement de sol						
Niveau : 1er étage						
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Cuisine/Coin couchage	1	<p><u>Identifiant</u> : M026</p> <p><u>Description</u> : Revêtement de sol</p> <p><u>Résultat</u> : Absence d'amiante</p>	Oui 1er étage - Cuisine/Coin couchage		P026	
M028 : Revêtement de sol						
Niveau : 1er étage						
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Séjour	1	<p><u>Identifiant</u> : M028</p> <p><u>Description</u> : Revêtement de sol</p> <p><u>Résultat</u> : Absence d'amiante</p>	Oui 1er étage - Séjour		P028	
M032 : Colle de carrelage						
Niveau : Rez de chaussée						
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Sanitaires	1	<p><u>Identifiant</u> : M032</p> <p><u>Description</u> : Colle de carrelage</p> <p><u>Résultat</u> : Présence d'amiante</p>	Oui Rez de chaussée - Sanitaires		P032	

6 - Conduits et accessoires intérieurs
Sans objet


7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques
Sans objet

8 - Équipements divers et accessoires
Sans objet

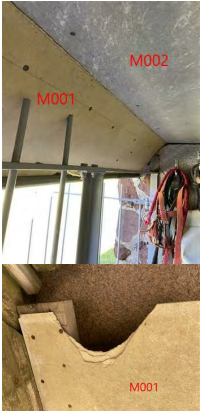




9 - Fondations et soubassements
Sans objet

10 - Aménagements, voiries et réseaux divers
Sans objet

Composants ne figurant pas sur la Norme NF X 46-020 d'Août 2017

M031 : Colles des carrelages						
Niveau : Rez de chaussée						
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Sanitaires	1	<p>Identifiant : M031</p> <p>Description : Colles des carrelages</p> <p>Résultat : Absence d'amiante</p>	<p>Oui</p> <p>Rez de chaussée - Sanitaires</p>		P031	

5.5 Récapitulatif zone par zone

Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Photo
M001	<p><u>Localisation</u> : Extérieur - Toiture <u>Echantillons</u> : P001 <u>Description</u> : Plaques minces</p>	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Etat dégradé	
M002	<p><u>Localisation</u> : Extérieur - Toiture: Rez de chaussée - Local technique <u>Echantillons</u> : P002 <u>Description</u> : Plaques épaisses</p>	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Bon état	
M003	<p><u>Localisation</u> : Extérieur - Toiture <u>Echantillons</u> : P003 <u>Description</u> : Bardeaux bitumineux (« shingles sous les ardoises »)</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M004	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Stockage Gaz <u>Echantillons</u> : P004 <u>Description</u> : Garnissage des joints de dilatation</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M005	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Stockage Gaz <u>Echantillons</u> : P005 <u>Description</u> : Garnissage des joints de dilatation</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		

Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Photo
M006	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Stockage Gaz; Rez de chaussée - Local technique</p> <p><u>Echantillons</u> : P006</p> <p><u>Description</u> : Sol coulé à base ciment (terrazolith...)</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M007	<p><u>Localisation</u> : Sous-Sol - Vide-sanitaire</p> <p><u>Echantillons</u> : P007</p> <p><u>Description</u> : Calfeutrement/Isolant</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M008	<p><u>Localisation</u> : Sous-Sol - Vide-sanitaire</p> <p><u>Echantillons</u> : P008</p> <p><u>Description</u> : Panneaux et plaques</p>	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Bon état	
M009	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Refuge ouvert</p> <p><u>Echantillons</u> : P009</p> <p><u>Description</u> : Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M010	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Refuge ouvert</p> <p><u>Echantillons</u> : P010</p> <p><u>Description</u> : Enduit à base de ciment projeté</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M011	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Refuge ouvert</p> <p><u>Echantillons</u> : P011</p> <p><u>Description</u> : Sol coulé à base ciment (terrazolith...)</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M012	<p><u>Localisation</u> : 1er étage - Salle commune principale</p> <p><u>Echantillons</u> : P012</p> <p><u>Description</u> : Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M013	<p><u>Localisation</u> : 1er étage - Sas d'entrée</p> <p><u>Echantillons</u> : P013</p> <p><u>Description</u> : Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M014	<p><u>Localisation</u> : 1er étage - Sas d'entrée</p> <p><u>Echantillons</u> : P014</p> <p><u>Description</u> : Panneaux</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		

Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Photo
M015	<p><u>Localisation</u> : 1er étage - Salle commune principale <u>Echantillons</u> : P015 <u>Description</u> : Joint d'étanchéité entre menuiserie et ossature</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M016	<p><u>Localisation</u> : 1er étage - Salle d'eau <u>Echantillons</u> : P016 <u>Description</u> : Colle de faïence</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M017	<p><u>Localisation</u> : 1er étage - Couchage gardien; 1er étage - Salle d'eau <u>Echantillons</u> : P017 <u>Description</u> : Revêtement de sol</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M018	<p><u>Localisation</u> : 1er étage - Couchage gardien; 1er étage - Salle d'eau <u>Echantillons</u> : P018 <u>Description</u> : Ragréage</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M019	<p><u>Localisation</u> : 1er étage - Salle d'eau <u>Echantillons</u> : P019 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M020	<p><u>Localisation</u> : 2ème étage - Dortoir <u>Echantillons</u> : P020 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		

Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Photo
M021	<p><u>Localisation</u> : 2eme étage - Dortoir <u>Echantillons</u> : P021 <u>Description</u> : Pare vapeur</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M022	<p><u>Localisation</u> : 2ème étage - Dortoir <u>Echantillons</u> : P022 <u>Description</u> : Isolant posé dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M023	<p><u>Localisation</u> : 2eme étage - Dortoir <u>Echantillons</u> : P023 <u>Description</u> : Panneaux collés vissés ou cloués</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M024	<p><u>Localisation</u> : 1er étage - Chaufferie <u>Echantillons</u> : P024 <u>Description</u> : Colle de faïence</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M025	<p><u>Localisation</u> : 1er étage - Cuisine/Coin couchage <u>Echantillons</u> : P025 <u>Description</u> : Colle de faïence</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M026	<p><u>Localisation</u> : 1er étage - Cuisine/Coin couchage <u>Echantillons</u> : P026 <u>Description</u> : Revêtement de sol</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		

Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Photo
M027	<p><u>Localisation</u> : 1er étage - Cuisine/Coin couchage <u>Echantillons</u> : P027 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M028	<p><u>Localisation</u> : 1er étage - Séjour <u>Echantillons</u> : P028 <u>Description</u> : Revêtement de sol</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M029	<p><u>Localisation</u> : 1er étage - Séjour <u>Echantillons</u> : P029 <u>Description</u> : Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M030	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Sanitaires <u>Echantillons</u> : P030 <u>Description</u> : Enduit à base de ciment lissé ou taloché</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M031	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Sanitaires <u>Echantillons</u> : P031 <u>Description</u> : Colles des carrelages</p>	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
M032	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Sanitaires <u>Echantillons</u> : P032 <u>Description</u> : Colle de carrelage</p>	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	Bon état	

6. - Signatures

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par SAS LCP - 23b rue Thomas Edison - 33610 CANEJAN -

Fait à TARBES, le 09/07/2021

Par : BARRAQUE Jean-Marc



Signature du représentant : SARL JCONSULTANT - M. CRAMPE Jérôme

ANNEXES

Au rapport de mission de repérage n° 21/M/16935/JMB

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

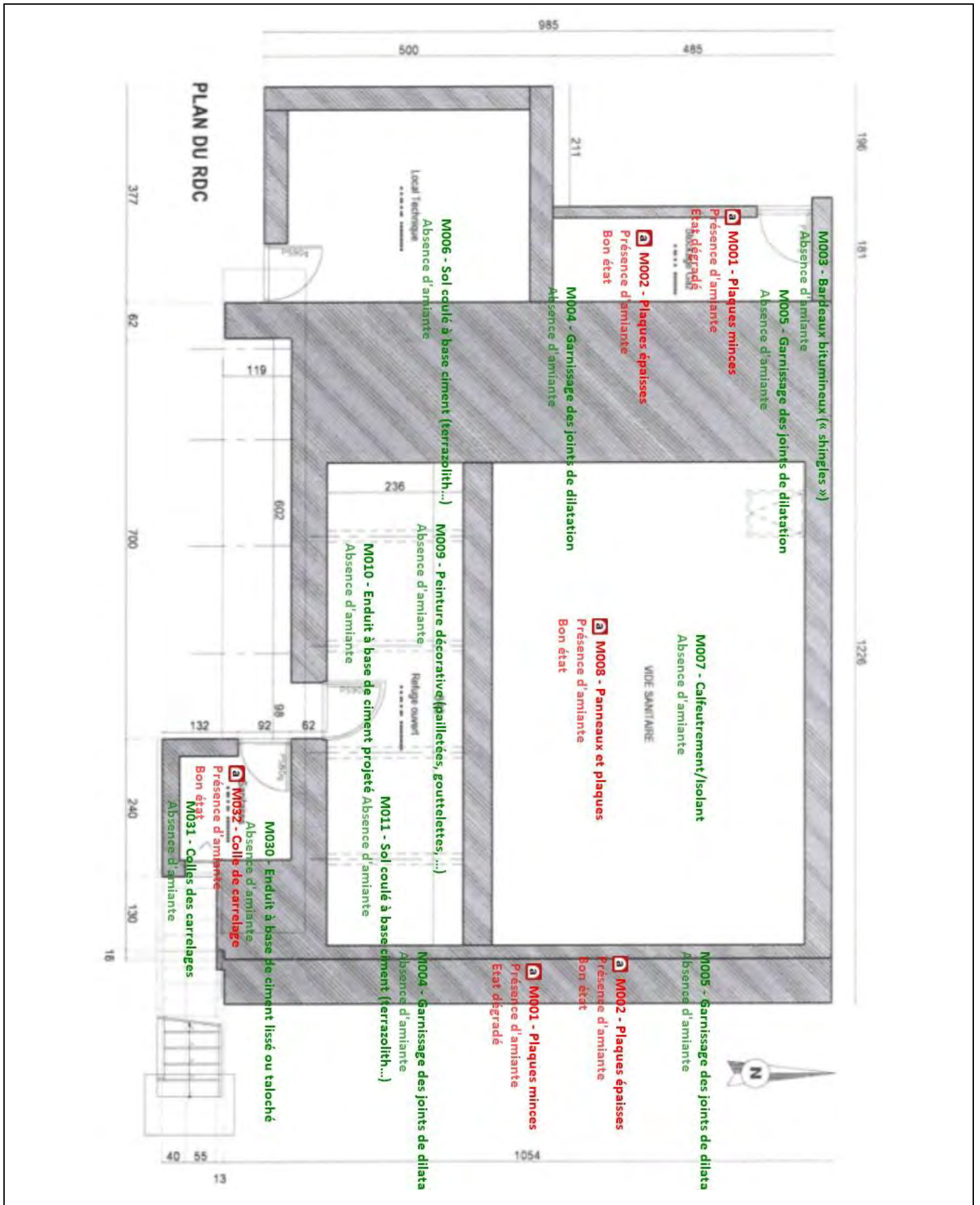
Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

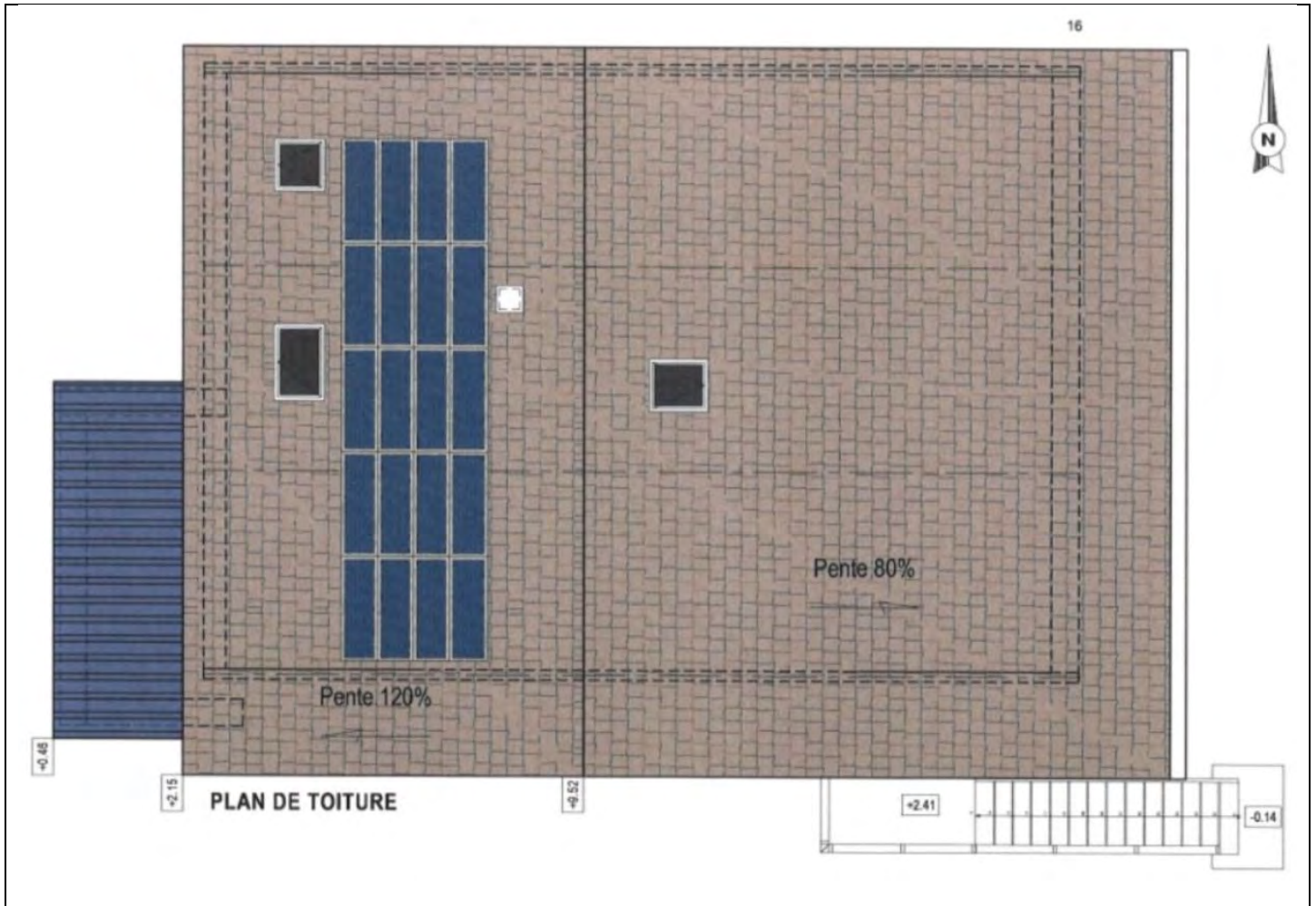
Sommaire des annexes

7 Annexes

- 7.1 Schéma de repérage
- 7.2 Rapports d'essais
- 7.3 **Grilles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante**
- 7.4 Conséquences réglementaires et recommandations
- 7.5 Recommandations générales de sécurité
- 7.6 Documents annexés au présent rapport

7.1 - Annexe - Schéma de repérage





Légende

	Conduit en fibro-ciment		Dalles de sol	Nom du propriétaire : PARC NATIONAL DES PYRENEES Adresse du bien : Refuge d'Arlet 64490 BORCE
	Conduit autre que fibro-ciment		Carrelage	
	Brides		Colle de revêtement	
	Dépôt de Matériaux contenant de l'amiante		Dalles de faux-plafond	
	Matériau ou produit sur lequel un doute persiste		Toiture en fibro-ciment	
	Présence d'amiante		Toiture en matériaux composites	

Photos


	<p>Photo n° PhA001 Localisation : Extérieur - Toiture Ouvrage : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich Partie d'ouvrage : Panneaux avant-toits Description : Plaques minces Localisation sur croquis : M001</p>
	<p>Photo n° PhA001 Localisation : Extérieur - Toiture Ouvrage : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich Partie d'ouvrage : Panneaux avant-toits Description : Plaques minces Localisation sur croquis : M001</p>
	<p>Photo n° PhA002 Localisation : Extérieur - Toiture; Rez de chaussée - Local technique Ouvrage : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich Partie d'ouvrage : Panneaux avant-toits Description : Plaques épaisses Localisation sur croquis : M002</p>
	<p>Photo n° PhA002 Localisation : Extérieur - Toiture; Rez de chaussée - Local technique Ouvrage : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich Partie d'ouvrage : Panneaux avant-toits Description : Plaques épaisses Localisation sur croquis : M002</p>



Photo n° PhA002
 Localisation : Extérieur - Toiture; Rez de chaussée - Local technique
 Ouvrage : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich
 Partie d'ouvrage : Panneaux avant-toits
 Description : Plaques épaisses
 Localisation sur croquis : M002



Photo n° PhA003
 Localisation : Extérieur - Toiture
 Ouvrage : 1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Ardoises, bardeaux bitumineux
 Partie d'ouvrage : Bardeaux bitumineux (« shingles »)
 Description : Bardeaux bitumineux (« shingles sous les ardoises »)
 Localisation sur croquis : M003



Photo n° PhA004
 Localisation : Rez de chaussée - Stockage Gaz
 Ouvrage : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux
 Partie d'ouvrage : Garnissage des joints de dilatation
 Description : Garnissage des joints de dilatation
 Localisation sur croquis : M004



Photo n° PhA005
 Localisation : Rez de chaussée - Stockage Gaz
 Ouvrage : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux
 Partie d'ouvrage : Garnissage des joints de dilatation
 Description : Garnissage des joints de dilatation
 Localisation sur croquis : M005



Photo n° PhA006

Localisation : Rez de chaussée - Stockage Gaz; Rez de chaussée - Local technique
 Ouvrage : 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols
 Partie d'ouvrage : Sol coulé à base ciment (terrazolith...)
Description : Sol coulé à base ciment (terrazolith...)
 Localisation sur croquis : M006

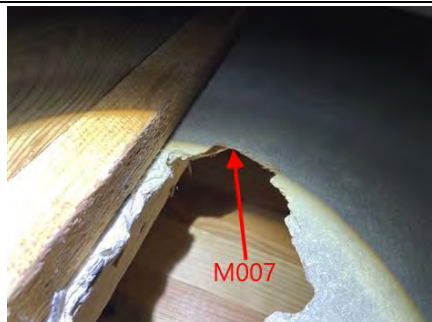


Photo n° PhA007

Localisation : Sous-Sol - Vide-sanitaire
 Ouvrage : 4 - Plafonds et faux plafonds - Poutres et charpentes
 Partie d'ouvrage : Calfeutrement
 Description : Calfeutrement/Isolant
 Localisation sur croquis : M007



Photo n° PhA008

Localisation : Sous-Sol - Vide-sanitaire
 Ouvrage : 4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds
 Partie d'ouvrage : Panneaux et plaques
 Description : Panneaux et plaques
 Localisation sur croquis : M008



Photo n° PhA009

Localisation : Rez de chaussée - Refuge ouvert
 Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres
 Partie d'ouvrage : Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)
Description : Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)
 Localisation sur croquis : M009



Photo n° PhA010

Localisation : Rez de chaussée - Refuge ouvert
 Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés
 Partie d'ouvrage : Enduit à base de ciment projeté
 Description : Enduit à base de ciment projeté
 Localisation sur croquis : M010



Photo n° PhA011
 Localisation : Rez de chaussée - Refuge ouvert
 Ouvrage : 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols
 Partie d'ouvrage : Sol coulé à base ciment (terrazolith...)
 Description : Sol coulé à base ciment (terrazolith...)
 Localisation sur croquis : M011



Photo n° PhA012
 Localisation : 1er étage - Salle commune principale
 Ouvrage : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures
 Partie d'ouvrage : Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure
 Description : Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure
 Localisation sur croquis : M012



Photo n° PhA013
 Localisation : 1er étage - Sas d'entrée
 Ouvrage : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures
 Partie d'ouvrage : Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure
 Description : Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure
 Localisation sur croquis : M013



Photo n° PhA014
 Localisation : 1er étage - Sas d'entrée
 Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Gains et coffres verticaux
 Partie d'ouvrage : Panneaux (fibres-ciment, ...)
 Description : Panneaux
 Localisation sur croquis : M014

	<p>Photo n° PhA015 Localisation : 1er étage - Salle d'eau Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres Partie d'ouvrage : Colle de faïence Description : Colle de faïence Localisation sur croquis : M016</p>
	<p>Photo n° PhA016 Localisation : 1er étage - Couchage gardien; 1er étage - Salle d'eau Ouvrage : 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie d'ouvrage : Revêtement de sol Description : Revêtement de sol Localisation sur croquis : M017</p>
	<p>Photo n° PhA017 Localisation : 1er étage - Salle d'eau Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie d'ouvrage : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Description : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Localisation sur croquis : M019</p>
	<p>Photo n° PhA018 Localisation : 2ème étage - Dortoir Ouvrage : 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds Partie d'ouvrage : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Description : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Localisation sur croquis : M020</p>



Photo n° PhA019
 Localisation : 2ème étage - Dortoir
 Ouvrage : 4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds
 Partie d'ouvrage : Pare vapeur
 Description : Pare vapeur
 Localisation sur croquis : M021



Photo n° PhA020
 Localisation : 2ème étage - Dortoir
 Ouvrage : 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds
 Partie d'ouvrage : Panneaux collés vissés ou cloués
 Description : Panneaux collés vissés ou cloués
 Localisation sur croquis : M023



Photo n° PhA021
 Localisation : 1er étage - Chaufferie
 Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres
 Partie d'ouvrage : Colle de faïence
 Description : Colle de faïence
 Localisation sur croquis : M024



Photo n° PhA022
 Localisation : 1er étage - Cuisine/Coin couchage
 Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres
 Partie d'ouvrage : Colle de faïence
 Description : Colle de faïence
 Localisation sur croquis : M025



Photo n° PhA023
 Localisation : 1er étage - Cuisine/Coin couchage
 Ouvrage : 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols
 Partie d'ouvrage : Revêtement de sol
 Description : Revêtement de sol
 Localisation sur croquis : M026





Photo n° PhA024
 Localisation : 1er étage - Cuisine/Coin couchage
 Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés
 Partie d'ouvrage : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché
 Description : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché
 Localisation sur croquis : M027



Photo n° PhA025
 Localisation : 1er étage - Séjour
 Ouvrage : 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols
 Partie d'ouvrage : Revêtement de sol
 Description : Revêtement de sol
 Localisation sur croquis : M028



Photo n° PhA026
 Localisation : 1er étage - Séjour
 Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)
 Partie d'ouvrage : Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non
 Description : Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non
 Localisation sur croquis : M029

	<p>Photo n° PhA027 Localisation : Rez de chaussée - Sanitaires Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie d'ouvrage : Enduit à base de ciment lissé ou taloché Description : Enduit à base de ciment lissé ou taloché Localisation sur croquis : M030</p>
	<p>Photo n° PhA028 Localisation : Rez de chaussée - Sanitaires Ouvrage : 3. Parois verticales intérieures - Mur et cloisons « en dur » Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages Localisation sur croquis : M031</p>
	<p>Photo n° PhA029 Localisation : Rez de chaussée - Sanitaires Ouvrage : 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie d'ouvrage : Colle de carrelage Description : Colle de carrelage Localisation sur croquis : M032</p>
	<p>Photo n° PhA030 Localisation : 1er étage - Salle commune principale Ouvrage : 1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Fenêtres de toit, lanternaux, verrières Partie d'ouvrage : Joint d'étanchéité entre menuiserie et ossature Description : Joint d'étanchéité entre menuiserie et ossature Localisation sur croquis : M015</p>

7.2 - Annexe - Rapports d'essais

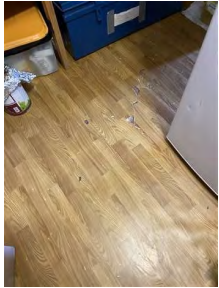


Identification des prélèvements :



Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
M001-P001	Extérieur - Toiture	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich	Panneaux avant-toits	Plaques minces Commentaires prélèvement: Panneaux avant-toits Réf. laboratoire: A996BC-1 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 2 Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M002-P002	Extérieur - Toiture	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich	Panneaux avant-toits	Plaques épaisses Réf. laboratoire: A996BC-2 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 2 Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M003-P003	Extérieur - Toiture	1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Ardoises, bardeaux bitumineux	Bardeaux bitumineux (« shingles »)	Bardeaux bitumineux (« shingles sous les ardoises ») Réf. laboratoire: A996BC-3 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M004-P004	Rez de chaussée - Stockage Gaz	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Garnissage des joints de dilatation	Garnissage des joints de dilatation Réf. laboratoire: A996BC-4 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
M005-P005	Rez de chaussée - Stockage Gaz	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Garnissage des joints de dilatation	Garnissage des joints de dilatation Réf. laboratoire: A996BC-5 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M006-P006	Rez de chaussée - Stockage Gaz: Rez de chaussée - Local technique	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Sol coulé à base ciment (terrazolith...)	Sol coulé à base ciment (terrazolith...) Réf. laboratoire: A996BC-6 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M007-P007	Sous-Sol - Vide-sanitaire	4 - Plafonds et faux plafonds - Poutres et charpentes	Calfeutrement	Calfeutrement/Isolant Réf. laboratoire: A996BC-7 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 2 Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M008-P008	Sous-Sol - Vide-sanitaire	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds	Panneaux et plaques	Panneaux et plaques Réf. laboratoire: A996BC-8 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 2 Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M009-P009	Rez de chaussée - Refuge ouvert	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)	Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) Réf. laboratoire: A996BC-9 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M010-P010	Rez de chaussée - Refuge ouvert	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de ciment projeté	Enduit à base de ciment projeté Réf. laboratoire: A996BC-10 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M011-P011	Rez de chaussée - Refuge ouvert	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Sol coulé à base ciment (terrazolith...)	Sol coulé à base ciment (terrazolith...) Réf. laboratoire: A996BC-11 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M012-P012	1er étage - Salle commune principale	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures	Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure	Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure Réf. laboratoire: A996BC-12 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
M013-P013	1er étage - Sas d'entrée	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures	Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure	Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure Réf. laboratoire: A996BC-13 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M014-P014	1er étage - Sas d'entrée	3 - Parois verticales intérieures - Gains et coffres verticaux	Panneaux (fibres-ciment, ...)	Panneaux Réf. laboratoire: A996BC-14 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M015-P015	1er étage - Salle commune principale	1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Fenêtres de toit, lanternaux, verrières	Joint d'étanchéité entre menuiserie et ossature	Joint d'étanchéité entre menuiserie et ossature Réf. laboratoire: A996BC-15 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M016-P016	1er étage - Salle d'eau	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gains, coffres	Colle de faïence	Colle de faïence Réf. laboratoire: A996BC-16 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: 1 couche	
M017-P017	1er étage - Couchage gardien; 1er étage - Salle d'eau	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Revêtement de sol	Revêtement de sol Réf. laboratoire: A996BC-17 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
M018-P018	1er étage - Couchage gardien; 1er étage - Salle d'eau	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Ragréage	Ragréage Réf. laboratoire: A996BC-18 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
M019-P019	1er étage - Salle d'eau	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Réf. laboratoire: A996BC-19 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
M020-P020	2ème étage - Dortoir	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Réf. laboratoire: A996BC-20 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
M021-P021	2ème étage - Dortoir	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds	Pare vapeur	Pare vapeur Réf. laboratoire: A996BC-21 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
M022-P022	2ème étage - Dortoir	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds	Isolant posé dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond	Isolant posé dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond Réf. laboratoire: A996BC-22 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 2 Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
M023-P023	2ème étage - Dortoir	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Panneaux collés vissés ou cloués	Panneaux collés vissés ou cloués Réf. laboratoire: A996BC-23 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 2 Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
M024-P024	1er étage - Chaufferie	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colle de faïence	Colle de faïence Réf. laboratoire: A996BC-24 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
M025-P025	1er étage - Cuisine/Coin couchage	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colle de faïence	Colle de faïence Réf. laboratoire: A996BC-25 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
M026-P026	1er étage - Cuisine/Coin couchage	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Revêtement de sol	Revêtement de sol Réf. laboratoire: A996BC-26 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
M027-P027	1er étage - Cuisine/Coin couchage	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Réf. laboratoire: A996BC-27 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
M028-P028	1er étage - Séjour	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Revêtement de sol	Revêtement de sol Réf. laboratoire: A996BC-28 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
M029-P029	1er étage - Séjour	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non	Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non Réf. laboratoire: A996BC-29 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 2 Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
M030-P030	Rez de chaussée - Sanitaires	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Enduit à base de ciment lissé ou taloché Réf. laboratoire: A996BC-30 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
M031-P031	Rez de chaussée - Sanitaires	3. Parois verticales intérieures - Mur et cloisons «en dur»	Colles des carrelages	Colles des carrelages Réf. laboratoire: A996BC-31 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	
M032-P032	Rez de chaussée - Sanitaires	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Colle de carrelage	Colle de carrelage Réf. laboratoire: A996BC-32 Commentaires Laboratoire: nbr preparation : 1 Analyse à réaliser: Toutes les couches (1 à 1)	

Copie des rapports d'essais :


RAPPORT D'ANALYSE | A996BC V1
Analyse Amiante Matériaux

2, rue de la Durance – 67100 STRASBOURG – Tél. 03.69.61.46.03 – contact@hoplab.fr

1 | OBJET DU RAPPORT D'ANALYSE

Identification de fibres amiante dans les matériaux et produits du bâti manufacturés, dans lesquels de l'amiante a été délibérément ajouté lors de la fabrication ou de la mise en œuvre
 LAB GTA 44 - Arrêté du 01 octobre 2019
 Analyse META : NFX 43-050 - Méthode interne ANA-MO-001
 Analyse MOLP : HSG 248 (Annexe 2)

2 | CLIENT DESTINATAIRE

BARRAQUE DIAGNOSTICS
 31 avenue du Régiment de Bigorre
 65000 TARBES

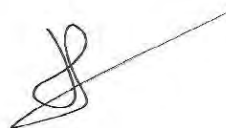
3 | INFORMATIONS PRELEVEMENTS

Titre du dossier **	21-M-16935-JMB_210721-100742		
Complément d'information **	Refuge d'Arlet 64490 BORCE		
Nombre d'échantillon(s) **	32	Préleveur **	M. BARRAQUE Jean-Marc
Référence interne du dossier	A996BC	Date de prélèvement **	09/07/2021
Date de réception	22/07/2021	Date d'analyse	28/07/2021

** Informations issues des données fournies par le client sous sa responsabilité.

4 | VALIDATION DU RAPPORT D'ANALYSE

Edité le : 28/07/2021
Par : Nicolas Mattioni
Fonction : Technicien de laboratoire


**5 | INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

L'accréditation de la Section Essais du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par sa portée d'accréditation. Le présent rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à analyse. Par ailleurs, le laboratoire n'étant pas en charge de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale.



6 | RESULTATS D'ANALYSE

[1] Les données ci-dessous sont de la responsabilité de la société de prélèvement.

[2] Principe de traitement (BM : broyage manuel, AC : attaque chimique, C : calcination, TT : traitement thermique / Nombre de préparation(s) réalisée(s) / Nombre de grille(s) analysée(s) (META)).

[3] Les analyses marquées d'une astérisque « * » ne sont pas rendues sous couvert d'accréditation.

[4] Analyste(s)

[5] La limite de détection a été validée par le laboratoire à 0,1% du poids d'un matériau monocouche. Un résultat « Aucune fibre d'amiante n'a été détectée » au MOLF peut traduire une teneur en fibre d'amiante optiquement observable inférieure à la limite de détection (Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)). Au META, cela peut traduire que l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection, quelle que soit sa taille.

Référence Echantillon Description (Structure/Aspect/Localisation) P/Np/Ng [2] M [3] ANA [4] Résultat (variété de fibres) [5]

P001 [1]	Panneaux avant-toits - Extérieur - Toiture [1]				Fibre d'amiante détectée : Chrysotile.
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-1	couche 1: Plaque dure fibreuse beige	/2	MOLF	KS	Fibre d'amiante détectée : Chrysotile.
	Remarque(s) : Néant				
P002 [1]	Panneaux avant-toits - Extérieur - Toiture [1]				Fibre d'amiante détectée : Chrysotile.
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-2	couche 1: Plaque dure fibreuse grise	/2	MOLF	KS	Fibre d'amiante détectée : Chrysotile.
	Remarque(s) : Néant				
P003 [1]	Bardeaux bitumineux (shingles) - Extérieur - Toiture [1]				Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-3	couche 1: Matériau bitumineux noir	BM + AC/1/2	META	KD	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Néant				
P004 [1]	Garnissage des joints de dilatation - Rez de chaussée - Stockage Gaz [1]				Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-4	couche 1: Matériau dur gris	BM + AC/1/2	META	KD	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Présence d'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur des fibres est inférieure à 3µm) qui diffèrent des fibres d'amiante de par leur morphologie et/ou leur diffraction et/ou leur spectre chimique				
P005 [1]	Garnissage des joints de dilatation - Rez de chaussée - Stockage Gaz [1]				Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-5	couche 1: Matériau dur gris	BM + AC/1/2	META	KD	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Présence d'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur des fibres est inférieure à 3µm) qui diffèrent des fibres d'amiante de par leur morphologie et/ou leur diffraction et/ou leur spectre chimique				



RAPPORT D'ANALYSE | A996BC V1

Analyse Amiante Matériaux

2, rue de la Durance – 67100 STRASBOURG – Tél. 03.69.61.46.03 – contact@hoplab.fr

P006 [1]	Sol coule a base ciment (terrazolith) - Rez de chaussee - Stockage Gaz; Rez de chaussee - Local technique [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-6	couche 1: Matériau dur gris	BM + AC/1/2	META	KD	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Présence d'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur des fibres est inférieure à 3µm) qui diffèrent des fibres d'amiante de par leur morphologie et/ou leur diffraction et/ou leur spectre chimique				
P007 [1]	Calfeutrement - Sous-Sol - Vide-sanitaire [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-7	couche 1: Laine de verre beige	/2	MOLP	KS	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Présence d'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur des fibres est inférieure à 3µm) qui diffèrent des fibres d'amiante de par leur morphologie et/ou pléochroïsme et/ou biréfringence et/ou extinction et/ou signes d'élongation et/ou couleurs en contrastes de phases				
P008 [1]	Panneaux et plaques - Sous-Sol - Vide-sanitaire [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-8	couche 1: Plaque dure fibreuse brune	/2	MOLP	KS	Fibre d'amiante détectée : Chrysotile.
	Remarque(s) : Néant				
P009 [1]	Peinture décorative (paillettes, gouttelettes,) - Rez de chaussee - Refuge ouvert [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-9	couche 1: Peinture noire/blanche	BM + AC/1/2	META	KD	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Néant				
P010 [1]	Enduit a base de ciment projete - Rez de chaussee - Refuge ouvert [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-10	couche 1: Matériau dur gris couche 2: Peinture blanche	BM + AC/1/2	META	KD	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Séparation du matériau impossible Présence d'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur des fibres est inférieure à 3µm) qui diffèrent des fibres d'amiante de par leur morphologie et/ou leur diffraction et/ou leur spectre chimique				
P011 [1]	Sol coule a base ciment (terrazolith) - Rez de chaussee - Refuge ouvert [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-11	couche 1: Matériau dur gris	BM + AC/1/2	META	KD	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Présence d'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur des fibres est inférieure à 3µm) qui diffèrent des fibres d'amiante de par leur morphologie et/ou leur diffraction et/ou leur spectre chimique				
P012 [1]	Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure - 1er étage - Salle commune principale [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-12	couche 1: Joint souple transparent	BM + AC/1/2	META	KD	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Néant				



RAPPORT D'ANALYSE | A996BC V1

Analyse Amiante Matériaux

2, rue de la Durance – 67100 STRASBOURG – Tél. 03.69.61.46.03 – contact@hoplab.fr

P013 [1]	Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure - 1er étage - Sas d'entrée [1]					
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION					
A996BC-13	couche 1: Joint souple transparent	BM + AC/1/2	META	KD	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée	
	Remarque(s) : Néant					
P014 [1]	Panneaux (fibres-ciment,) - 1er étage - Sas d'entrée [1]					
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION					
A996BC-14	couche 1: Faux-plafond brun couche 2: Peinture blanche	BM + AC/1/2	META	KD	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée	
	Remarque(s) : Séparation du matériau impossible Présence d'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur des fibres est inférieure à 3µm) qui diffèrent des fibres d'amiante de par leur morphologie et/ou leur diffraction et/ou leur spectre chimique					
P015 [1]	Joint d'étanchéité entre menuiserie et ossature - 1er étage - Salle commune principale [1]					
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION					
A996BC-15	couche 1: Matériau fibreux gris couche 2: Matériau souple bleu	BM + AC/1/2	META	KD	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée	
	Remarque(s) : Séparation du matériau impossible					
P016 [1]	Colle de faïence - 1er étage - Salle d'eau [1]					
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION					
A996BC-16	couche 1: Colle de carrelage grise couche 2: Carrelage blanc	BM + AC/1/2	META	KD	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée	
	Remarque(s) : Séparation du matériau impossible					
P017 [1]	Revetement de sol - 1er étage - Couchage gardien; 1er étage - Salle d'eau [1]					
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION					
A996BC-17	couche 1: Plaque souple beige couche 2: Colle souple jaune	BM + AC/1/2	META	KD	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée	
	Remarque(s) : Séparation du matériau impossible					
P018 [1]	Ragréage - 1er étage - Couchage gardien; 1er étage - Salle d'eau [1]					
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION					
A996BC-18	couche 1: Matériau dur fibreux gris couche 2: Colle souple jaune	BM + AC/1/2	META	KD	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée	
	Remarque(s) : Séparation du matériau impossible					
P019 [1]	Enduit à base de plâtre lisse ou taloche - 1er étage - Salle d'eau [1]					
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION					
A996BC-19	couche 1: Plâtre blanc couche 2: Papier brun/bleu couche 3: Peinture blanche	BM + AC/1/2	META	KD	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée	
	Remarque(s) : Séparation du matériau impossible Présence d'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur des fibres est inférieure à 3µm) qui diffèrent des fibres d'amiante de par leur morphologie et/ou leur diffraction et/ou leur spectre chimique					



RAPPORT D'ANALYSE | A996BC V1

Analyse Amiante Matériaux

2, rue de la Durance – 67100 STRASBOURG – Tél. 03.69.61.46.03 – contact@hoplab.fr

P020 [1]	Enduit à base de plâtre lisse ou taloché - 2eme etage - Dortoir [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-20	couche 1: Plâtre blanc couche 2: Papier brun couche 3: Peinture blanche	BM + AC/1/2	META	KD	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Séparation du matériau impossible Présence d'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur des fibres est inférieure à 3µm) qui diffèrent des fibres d'amiante de par leur morphologie et/ou leur diffraction et/ou leur spectre chimique				
P021 [1]	Pare vapeur - 2eme etage - Dortoir [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-21	couche 1: Papier bitumineux brun/noir couche 2: Laine de verre jaune	BM + AC/1/2	META	KD	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Séparation du matériau impossible Présence d'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur des fibres est inférieure à 3µm) qui diffèrent des fibres d'amiante de par leur morphologie et/ou leur diffraction et/ou leur spectre chimique				
P022 [1]	Isolant pose dans le plenum au-dessus du panneau de faux plafond - 2eme etage - Dortoir [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-22	couche 1: Laine de verre beige	/2	MOLP	KS	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Présence d'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur des fibres est inférieure à 3µm) qui diffèrent des fibres d'amiante de par leur morphologie et/ou pléochroïsme et/ou biréfringence et/ou extinction et/ou signes d'élongation et/ou couleurs en contrastes de phases				
P023 [1]	Panneaux collés vissés ou cloués - 2eme etage - Dortoir [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-23	couche 1: Bois vert/brun	/2	MOLP	KS	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Néant				
P024 [1]	Colle de faïence - 1er etage - Chaufferie [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION - Carrelage - Ne pas préparer				
A996BC-24	couche 1: Colle de carrelage blanche couche 2: Papier brun	BM + AC/1/2	META	KD	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Séparation du matériau impossible La couche "Carrelage" n'a pas été préparée Présence d'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur des fibres est inférieure à 3µm) qui diffèrent des fibres d'amiante de par leur morphologie et/ou leur diffraction et/ou leur spectre chimique				
P025 [1]	Colle de faïence - 1er etage - Cuisine/Coin couchage [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION - Carrelage - Ne pas préparer				
A996BC-25	couche 1: Colle de carrelage grise couche 2: Papier brun	BM + AC/1/2	META	NM	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Séparation du matériau impossible La couche "Carrelage" n'a pas été préparée Présence d'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur des fibres est inférieure à 3µm) qui diffèrent des fibres d'amiante de par leur morphologie et/ou leur diffraction et/ou leur spectre chimique				



RAPPORT D'ANALYSE | A996BC V1

Analyse Amiante Matériaux

2, rue de la Durance – 67100 STRASBOURG – Tél. 03.69.61.46.03 – contact@hoplab.fr

P026 [1]	Revetement de sol - 1er etage - Cuisine/Coin couchage [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-26	couche 1: Plaque souple grise couche 2: Bois	BM + AC/1/2	META	NM	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Séparation du matériau impossible				
P027 [1]	Enduit a base de platre lisse ou taloche - 1er etage - Cuisine/Coin couchage [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-27	couche 1: Plâtre blanc couche 2: Carton brun couche 3: Peinture rose	BM + AC/1/2	META	NM	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Séparation du matériau impossible Présence d'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur des fibres est inférieure à 3µm) qui diffèrent des fibres d'amiante de par leur morphologie et/ou leur diffraction et/ou leur spectre chimique				
P028 [1]	Revetement de sol - 1er etage - Sejour [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-28	couche 1: Plaque souple brune	BM + AC/1/2	META	NM	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Néant				
P029 [1]	Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, prefabriquées ou non - 1er etage - Sejour [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-29	couche 1: Bois brun	/2	MOLP	KS	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Néant				
P030 [1]	Enduit a base de ciment lisse ou taloche - Rez de chaussee - Sanitaires [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION				
A996BC-30	couche 1: Matériau dur gris couche 2: Peinture beige	BM + AC/1/2	META	NM	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Séparation du matériau impossible				
P031 [1]	Colles des carrelages - Rez de chaussee - Sanitaires [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION - Carrelage - Ne pas préparer				
A996BC-31	couche 1: Colle de carrelage blanche couche 2: Papier beige couche 3: Plâtre blanc	BM + AC/1/2	META	NM	Aucune fibre d'amiante n'a été détectée
	Remarque(s) : Séparation du matériau impossible La couche "Carrelage" n'a pas été préparée Présence d'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur des fibres est inférieure à 3µm) qui diffèrent des fibres d'amiante de par leur morphologie et/ou leur diffraction et/ou leur spectre chimique				


RAPPORT D'ANALYSE | A996BC V1
Analyse Amiante Matériaux

2, rue de la Durance – 67100 STRASBOURG – Tél. 03.69.61.46.03 – contact@hoplab.fr

P032 [1]	Colle de carrelage - Rez de chaussée - Sanitaires [1]				
	Remarque(s) : CONFORME A RECEPTION - Carrelage - Ne pas préparer				
A996BC-32	couche 1: Colle de carrelage grise	BM + AC/1,2	META	NM	Fibre d'amiante détectée : Chrysotile.
	couche 2: Plâtre blanc Remarque(s) : Séparation du matériau impossible La couche "Carrelage" n'a pas été préparée Présence d'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur des fibres est inférieure à 3µm) qui diffèrent des fibres d'amiante de par leur morphologie et/ou leur diffraction et/ou leur spectre chimique				

7.3 - Annexe - Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

Matériaux ou produit qualifié de dégradés

Localisation	Identifiant + Description	Etat de conservation	Mesures d'ordre générales préconisées
Extérieur - Toiture	Identifiant: M001-P001 Description: Plaques minces	Etat dégradé - Déchirure ou percements	Voir les Mesures d'ordre général – Obligations réglementaires

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

1. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux circulations d'air

Fort	Moyen	Faible
1° Il n'existe pas de système spécifique de ventilation, la pièce ou la zone homogène évaluée est ventilée par ouverture des fenêtres. ou 2° Le faux plafond se trouve dans un local qui présente une (ou plusieurs) façade(s) ouverte(s) sur l'extérieur susceptible(s) de créer des situations à forts courants d'air, ou 3° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet d'air est telle que celui-ci affecte directement le faux plafond contenant de l'amiante.	1° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet est telle que celui-ci n'affecte pas directement le faux plafond contenant de l'amiante, ou 2° Il existe un système de ventilation avec reprise(s) d'air au niveau du faux plafond (système de ventilation à double flux).	1° Il n'existe ni ouvrant ni système de ventilation spécifique dans la pièce ou la zone évaluée, ou 2° Il existe dans la pièce ou la zone évaluée, un système de ventilation par extraction dont la reprise d'air est éloignée du faux plafond contenant de l'amiante.

2. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux chocs et vibrations

Fort	Moyen	Faible
L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme forte dans les situations où l'activité dans le local ou à l'extérieur engendre des vibrations, ou rend possible les chocs directs avec le faux plafond contenant de l'amiante (ex : hall industriel, gymnase, discothèque...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme moyenne dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques mais se trouve dans un lieu très fréquenté (ex : supermarché, piscine, théâtre,...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme faible dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques, n'est pas susceptible d'être dégradé par les occupants ou se trouve dans un local utilisé à des activités tertiaires passives.

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des autres matériaux ou produit de la liste B

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Classification des niveaux de risque de dégradation ou d'extension de la dégradation du matériau.

Risque faible de dégradation ou d'extension de dégradation	Risque de dégradation ou d'extension à terme de la dégradation	Risque de dégradation ou d'extension rapide de la dégradation
L'environnement du matériau contenant de l'amiante ne présente pas ou très peu de risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque important pouvant entraîner rapidement, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.

Légende : EP = évaluation périodique ; AC1 = action corrective de premier niveau ; AC2 = action corrective de second niveau.

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :

- Les agressions physiques intrinsèques au local (ventilation, humidité, etc...) selon que le risque est probable ou avéré ;
- La sollicitation des matériaux ou produits liée à l'activité des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte.

Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, l'usage réel des locaux, un défaut d'entretien des équipements, etc...

7.4 - Annexe - Conséquences réglementaires et recommandations

Conséquences réglementaires suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Article R1334-27 : En fonction du résultat du diagnostic obtenu à partir de la grille d'évaluation de l'arrêté du 12 décembre 2012, le propriétaire met en œuvre les préconisations mentionnées à l'article R1334-20 selon les modalités suivantes :

Score 1 - L'évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectué dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

Score 2 - La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception.

Score 3 - Les travaux de confinement ou de retrait de l'amiante sont mis en œuvre selon les modalités prévues à l'article R. 1334-29.

Article R1334-28 : Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est inférieur ou égal à la valeur de cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à l'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante prévue à l'article R1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise des résultats des mesures d'empoussièrement ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est supérieur à cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R1334-29.

Article R1334-29 : Les travaux précités doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation.

Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux.

Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

Article R.1334-29-3 :

I) A l'issue des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A mentionnés à l'article R.1334-29, le propriétaire fait procéder par une personne mentionnée au premier alinéa de l'article R.1334-23, avant toute restitution des locaux traités, à un examen visuel de l'état des surfaces traitées. Il fait également procéder, dans les conditions définies à l'article R.1334-25, à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air après démantèlement du dispositif de confinement. Ce niveau doit être inférieur ou égal à cinq fibres par litre.

II) Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits résiduels dans les conditions prévues par l'arrêté mentionné à l'article R.1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date à laquelle sont remis les résultats du contrôle ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

III) Lorsque des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante sont effectués à l'intérieur de bâtiment occupés ou fréquentés, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux traités, à l'examen visuel et à la mesure d'empoussièrement dans l'air mentionnée au premier alinéa du présent article.

Détail des préconisations suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. **Réalisation d'une « évaluation périodique »**, lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit, consistant à :
 - a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.
2. **Réalisation d'une « action corrective de premier niveau »**, lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés, consistant à :
 - a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ; b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
 - c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
 - d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Il est rappelé l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.
3. **Réalisation d'une « action corrective de second niveau »**, qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation, consistant à :
 - a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c (paragraphe suivant) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
 - b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
 - c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
 - d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

En fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation, des compléments et précisions à ces recommandations sont susceptibles d'être apportées.

7.5 - Annexe - Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrément important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret n° 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

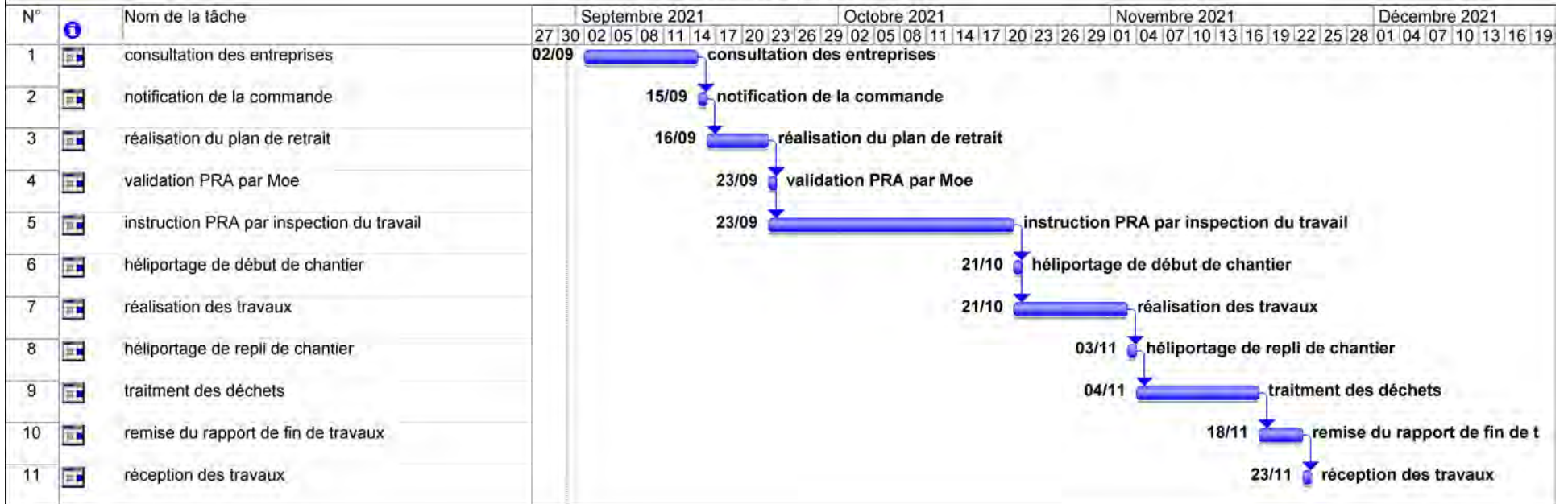
Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

7.6 - Annexe - Autres documents

Aucun autre document n'a été fourni ou n'était disponible le jour de la visite

REFUGE D'ARLET
DESAMIANTAGE
PLANNING DCE
indice 1 du 31/08/2021



Projet : planning DCE 31 08 21 Date : Mar 31/08/21	Tâche		Jalon		Tâches externes	
	Fractionnement		Récapitulative		Jalons externes	
	Avancement		Récapitulatif du projet		Échéance	

Etude faisabilité Désamiantage



DPGF

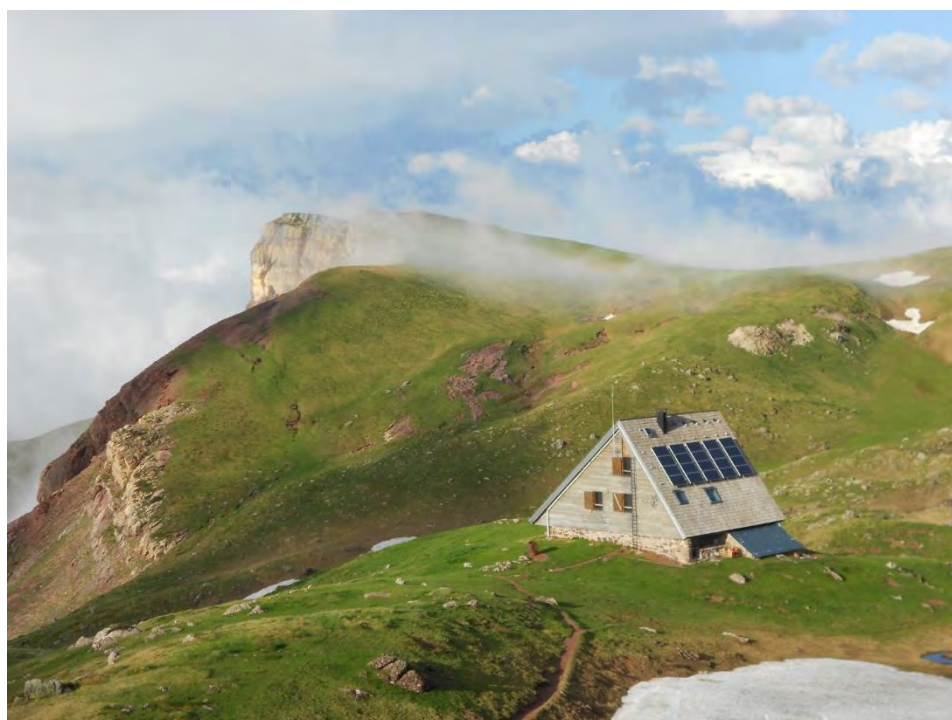
Août 2021

N°	Désignation poste	U	Quantité	Prix U	Prix total
1	<u>INSTALLATION DE CHANTIER</u>				
1,1	installation de chantier, conditionnement matériel pour héliportage	Ft	1,00		
1,2	Plan de retrait	Ft	1,00		
1,3	Protections des ouvrages concernés	Ft	1,00		
-	<u>SOUS TOTAL PREPARATION DE CHANTIER</u>	-	-	-	-
3	<u>Retrait de la colle de sol</u>				
3,1	Calfeutrement de la zone	Ens	1,00		
3,2	Tests à la fumée	Ens	1,00		
3,3	Mise en place groupe électrogène	Ft	1,00		
3,4	Mise en place sas personnel avec UCF	J	7,00		
3,6	Mise en place confinement dynamique (extracteurs, contrôleurs, groupe de secours)	Ens	1,00		
3,8	Retrait colle de sol	m2	5,00		
3,10	Elimination des déchets en ISDD	T	0,500		
	<u>Mesures d'empoussièrement et contrôles</u>				
3,12	Mesures état initial (toutes zones)	Ens	1,00		
3,13	Mesures sur opérateur	Ens	1,00		
3,14	Mesures environnementales	Ens	1,00		
3,15	Mesures libératoires (toutes zones)	Ens	1,00		
3,16	Contrôle visuel	Ens	1,00		
	<u>SOUS TOTAL RETRAIT COLLE DE SOL</u>			€	
4	<u>Retrait des plaques amiante ciment</u>				
4,1	Mise place film de propreté	Ens	1,00		
4,2	Dépose des plaques	M2	100,00		
4,3	Pose de bac acier ou panneaux bois pour protection contre la neige	M2	25		

4,3	Elimination des plaques en ISDND	T	2,00	
4,4	Elimination EPI et films en ISDD	T	0,500	
<u>Mesures d'empoussièrement et contrôles</u>				
4,5	Mesures sur opérateur	Ens	1,00	
4,6	Mesures environnementales	Ens	1,00	
4,8	Contrôle visuel	Ens	1,00	
<u>SOUS TOTAL PLAQUES AC</u>			-	-
6	<u>Réception des travaux</u>			
6,1	Remise du rapport de fin de chantier	Ft		
<u>SOUS TOTAL RECEPTION DES TRAVAUX</u>				€ <u>250,00</u>
TOTAL HT				
TVA 5,5 %				
TOTAL TTC				- - -

Note méthodologique

Opération de retrait des matériaux contenant de l'amiante



REFUGE D'ARLET PARC NATIONAL DES PYRENEES

Août 2021

Entreprise :

Rappel : 1 page recto/verso maximum

1. Description des moyens humains affectés au chantier

2. Description des processus prévus pour l'opération

3. Programme des mesures d'empoussièrement prévu pour cette opération

4. Méthodologie de conditionnement et de traitement des déchets